

CONSOMMER, S'ENGAGER, TRAVAILLER, PRODUIRE

DONNER

plus de sens

À SON QUOTIDIEN

AVEC
L'ÉCONOMIE SOCIALE
ET SOLIDAIRE





Christian Favier
*Sénateur,
Président
du Conseil général
du Val-de-Marne*

Soutenir une économie qui a du sens

À l'heure où notre société peut sembler très individualiste, en perte de repères et en quête de sens, le Conseil général du Val-de-Marne s'engage à accompagner ceux qui, sur notre territoire, restent attachés à des valeurs de respect et de partage. C'est pourquoi il a délibérément entrepris depuis plusieurs années, de soutenir fortement l'économie sociale et solidaire.

Porteuse de sens, l'économie sociale et solidaire place l'être humain au centre de l'activité économique. Elle associe efficacité économique et sociale, dans le souci de mieux partager les richesses et de préserver la planète. Elle participe également à la réinsertion de personnes en difficulté.

Ce guide vous invite à découvrir les nombreux acteurs de l'économie sociale et solidaire présents en Val-de-Marne : associations, sociétés coopératives, mutuelles, fondations... À votre niveau, en faisant appel à eux dans votre vie courante, vous pourrez ainsi participer à une économie humaine et une consommation responsable et locale. Et ainsi, peut-être, donner plus de sens à votre quotidien.



2 questions à

Christian Hervy

*Conseiller général délégué à l'économie sociale et solidaire,
au commerce équitable et à l'agriculture durable*

> Pourquoi le Conseil général apporte-il son soutien à l'économie sociale et solidaire ?

Le Conseil général s'engage en faveur de l'économie sociale et solidaire car les organismes qui la constituent sont des structures vertueuses, créatrices d'utilité collective, de solidarité et de lien social. Avec 2 700 structures employant 36 000 personnes à l'échelle du département du Val-de-Marne, c'est un secteur innovant, générateur d'emplois durables et non délocalisables, qui participe au développement économique et social de nos territoires.

> Comment agit-il concrètement ?

Le Conseil général aide à la structuration du réseau des acteurs de l'économie sociale et solidaire, qui se traduit par l'organisation de rencontres ouvertes aux professionnels, aux porteurs de projet, aux entrepreneurs et au grand public. Il offre également des subventions aux actions menées et lance un appel à projets annuel. La valorisation de l'économie sociale et solidaire et de ses acteurs auprès de tous les Val-de-marnais constitue le second volet de son action. Et ce guide en fait partie !

Sommaire

DONNER DU SENS À SA VIE QUOTIDIENNE	7
Se nourrir.....	8
Se restaurer.....	16
S'habiller et se faire plaisir.....	19
Se distraire et se cultiver.....	22
Recycler et s'équiper.....	29
Prendre soin de sa santé.....	32
Améliorer son quotidien.....	38
Gérer son argent.....	42
Se loger.....	46
Être bénévole.....	50
Inventer une autre société.....	52

QU'EST-CE QUE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE ?	56
--	----

DONNER DU SENS À SON TRAVAIL	59
Un secteur économique dynamique.....	61
Exercer son métier dans l'économie sociale et solidaire.....	62
Se former à l'économie sociale et solidaire.....	68
Des emplois pour se réinsérer.....	71

LES STRUCTURES DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE	75
--	----

ENTREPRENDRE DANS L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE	81
Créer et développer son projet.....	82
Financer son projet.....	90
Recruter et manager.....	97
Se faire représenter.....	100
Le rôle des collectivités locales.....	102
Les initiatives du Département.....	104

ESSAIMONS EN VAL-DE-MARNE	107
--	-----



« Mais alors, dit Alice, si le monde n'a aucun sens, qu'est-ce qui nous empêche d'en inventer un ? »

Lewis Carroll, cité par Les Délices d'Alice.

DONNER

du sens

À SA VIE QUOTIDIENNE

Pour acheter des légumes, s'habiller, se distraire, se soigner, aider ses proches et même se loger et gérer son argent, il existe des modes de consommation et de pratique différents. Si vous cherchez des produits et des prestations de qualité, fournis par des acteurs économiques qui ne cherchent pas le profit à tout prix, tournez-vous vers les structures de l'économie sociale et solidaire. Ces entreprises, ces associations, ces coopératives donnent du sens à leur action. En faisant appel à elles, vous pouvez, vous aussi, donner du sens à votre vie quotidienne.

SE NOURRIR



« Vous doublez votre plaisir :
plaisir du goût et plaisir de la solidarité. »

Bernard Schauer, président d'Artisans du monde Plaine centrale.

Retrouver le plaisir de manger des tomates bien mûres, qui sentent vraiment la tomate, découvrir la courge patidou ou le radis vert, goûter pour la première fois du riz du Mali, du nectar de citron, apprécier les oranges du Brésil en ayant la garantie que leur producteur sera correctement payé... Dans le Val-de-Marne, des associations et des coopératives proposent des fruits et des légumes non chargés en engrais et en pesticides, privilégiant les circuits courts ou, pour les produits plus lointains, un mode de diffusion respectueux des producteurs locaux.

Au détour d'une rue, parfois entre deux bâtiments, des jardins potagers et des champs maintiennent une agriculture en milieu urbain. Souvent les jardiniers invitent les habitants, les futurs consommateurs, à mettre les mains dans la terre et à apprendre à cultiver. De quoi joindre l'utile à l'agréable ! Et, si vous n'êtes pas encore convaincu, une association comme **Legitime**, à Alfortville, propose des rencontres avec des professionnels de l'alimentation et de la santé, des conférences et des visites, des ateliers de cuisine, pour mieux comprendre les enjeux d'une bonne alimentation.

Directement chez les producteurs

Des champs et des potagers à quelques kilomètres de Paris ? Des maraîchers relèvent le défi d'une agriculture urbaine soucieuse de l'environnement. Les consommateurs s'approvisionnent et peuvent apprendre à cultiver et à récolter.



Planète Lilas (Vitry-sur-Seine) : l'association dispose de deux hectares et demi dans le parc départemental des Lilas. Quatre maraîchers produisent une quarantaine de variétés de légumes de manière naturelle : haricots, petits pois, fèves, épinards, oignons, courgettes, céleri... et des produits plus rares comme le panais, les topinambours, la rhubarbe, le potimarron, l'aubergine blanche. Les tomates prennent des noms poétiques : noire de Crimée, green zebra, cornue des Andes, rose de Berne...

La production est essentiellement vendue aux adhérents de l'association sous forme de paniers hebdomadaires. Les bénévoles animent aussi un jardin partagé et des ateliers culinaires.



« Nous utilisons des semences et des plants paysans qui s'adaptent mieux au terrain et nécessitent moins d'arrosage. Notre association permet le développement d'une activité économique plus équitable pour les producteurs qui peuvent ainsi vivre de leur travail. »

Philippe Maingault,
coordinateur de Planète Lilas.

Les jardins de Thélème (Mandres-les-Roses) : l'association produit des légumes et quelques fruits, vendus sous forme de paniers hebdomadaires à des groupes de « consom'acteurs » réunis en Amap, à Mandres-les-Roses et à Sucy-en-Brie. Deux jardiniers à temps partiel sont soutenus par les bénévoles de l'association lors de « coups de pousse ». Ils adoptent une méthode de culture non intensive, respectueuse du sol et de la biodiversité, tout en utilisant des semences certifiées « bio ».

La Plaine des Bordes (Chennevières-sur-Marne), située dans le parc départemental des Bordes, accueille des activités répondant au projet porté par le Conseil général, « Une terre pour apprendre ». Plusieurs associations y sont installées : **Les Jardins des Bordes** (jardins partagés et parcelles pédagogiques), **Relocalisons** (jardin collectif expérimental), **l'Abeille des Bordes** (ruches), **l'Amap Panier des Bordes**, **les Robins des Bordes** (collectif d'animation), **Francilianes** (élevage d'ânesses laitières).



22 ânesses sont élevées par Francilianes qui propose des visites guidées de la ferme, avec dégustation de lait.

Avec les Amap



Profiter de légumes naturels ou biologiques tout en garantissant à un agriculteur de vendre sa production, c'est le principe des Associations pour le maintien de l'agriculture paysanne (Amap). Un contrat, souvent annuel, est passé entre un producteur et un groupe de consommateurs. De manière périodique, le producteur fournit des « paniers » dont le prix a été fixé au préalable de manière équitable. Il existe une trentaine d'Amap dans le Val-de-Marne, qui se fournissent auprès

des producteurs d'Île-de-France, favorisant ainsi les circuits courts. Bien souvent, le maraîcher livre lui-même ses paniers et peut ainsi rencontrer ses « clients », qui sont invités en retour à lui donner un « coup de main » dans son champ.



« Je n'achète plus un légume en grande surface. Avec l'Amap, j'ai des produits bio, de bien meilleure qualité, et cultivés dans un secteur proche. J'aime l'idée de partager quelque chose avec le producteur, de l'aider à s'installer, de pouvoir parler avec lui. »

Sabine Canivet,
adhérente de **Pomme d'Amap** (Ivry-sur-Seine).



« Le système d'Amap est économiquement vertueux pour tout le monde. Je connais mon chiffre d'affaires à l'avance, aucun intermédiaire ne prend de marge et je prends plaisir, une soirée par semaine, à échanger avec les adhérents. »

Marc Bianchi, maraîcher en Seine-et-Marne, en contrat avec **Pomme d'Amap** (Ivry-sur-Seine).

Dans les coopératives bio

Des petites surfaces commerciales proposent des produits biologiques et écologiques, dans un esprit coopératif. Vous y trouverez fruits, légumes, viande, charcuterie, riz, pâtes, huile, lait, fromage, confiture, thé, biscuits... Deux enseignes nationales disposent d'un magasin dans le Val-de-Marne : **Biocoop** (Le Perreux-sur-Marne), qui propose aussi un espace soins du corps et naturopathie, et **Les Nouveaux Robinson** (Ivry-sur-Seine).

En achetant « équitable »

« Quiconque travaille a droit à une rémunération équitable lui assurant ainsi qu'à sa famille une existence conforme à la dignité humaine » affirme la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948. L'ambition du commerce équitable est de contribuer à améliorer les revenus et à soutenir le développement des producteurs et de leur communauté, en leur garantissant notamment un prix minimum stable et en mettant en place un partenariat commercial et technique à long terme favorisant leur autonomie. Il existe en Île-de-France 130 structures spécialisées dans le commerce équitable.



Artisans du monde (Créteil, Alfortville, Limeil-Brévannes) : l'association vend des produits alimentaires issus du commerce équitable ainsi que des objets artisanaux. Elle ne dispose pas de boutique, mais de points de vente réguliers à Créteil et lors des manifestations locales ou départementales.

Agir autrement (Saint-Maur) travaille avec des partenaires de 24 pays pour vous proposer de l'huile d'olive du Liban, du café du Burkina Faso, des épices conditionnées par un centre d'aide par le travail en Provence. Vous trouverez les bénévoles sur les marchés de Saint-Maur et lors des initiatives locales.

Café-boutique du pôle d'économie solidaire chevillais (Chevilly-Larue) : la boutique propose 450 produits issus du commerce équitable, en majorité alimentaires. Pour être solidaire tout en étant curieux de découvrir le quinoa noir, le café haïtien, les infusions orange-cannelle, les chips rouges ou encore le thé gingembre-citron... L'espace café propose des boissons chaudes et des jus de fruits, tous les après-midi de la semaine.

Dans les épiceries solidaires



Des rayons, du choix, une caisse pour payer : les épiceries solidaires ressemblent à des commerces traditionnels, mais n'en sont pas complètement. Ces structures proposent des produits de consommation courante exclusivement à des personnes en situation de précarité et pour un prix inférieur de 10 à 30 % aux prix habituels. Ces consommateurs sont orientés vers les épiceries par les travailleurs sociaux et des associations.

Les épiceries solidaires sont aussi un lieu d'échanges et de vie, où différents partenaires interviennent.

Elles sont coordonnées par l'**Association nationale des épiceries solidaires** (Andes). Il en existe 12 dans le Val-de-Marne. Par exemple, l'épicerie **Sol'Épi** de Chevilly-Larue qui propose des ateliers cuisine, des séances de lecture en famille, des rencontres sur le thème du surendettement, de la santé, des économies d'énergie...



« La contribution financière participe de la dignité des personnes et de leur liberté de choix : le fait de payer, même un prix symbolique, les affranchit du sentiment d'être redevables et leur permet de choisir ce dont elles ont envie, comme tout consommateur. La qualité et la variété des produits proposés favorisent une meilleure alimentation. »

Lionel Delaire, responsable du pôle animation de l'Association nationale des épiceries solidaires.

Les bonnes adresses

Agriculture Bio

Asinerie Franciliennes

La Plaine des Bordes
Chennevières-sur-Marne
06 61 59 12 12
asinerie@franciliennes.fr
www.franciliennes.fr

Les Jardins de Thélème

22, avenue Georges
Pompidou
Mandres-les-Roses
jardins2theleme@gmail.com
lesjardinsdethelme.wordpress.com

Les Jardins des Bordes

La Plaine des Bordes
Chennevières-sur-Marne
06 74 15 66 07
contact@jardins-des-bordes.org
http://jardins-des-bordes.org

Les Robins des Bordes

La Plaine des Bordes
Chennevières-sur-Marne
http://lesrobinsdesbordes.blogspot.fr

Relocalisons

La Plaine des Bordes
Chennevières-sur-Marne
06 86 78 18 23
relocalisons@free.fr
http://relocalisons.wordpress.com

Val-Bio Île-de-France

2, rue Robert Peary
Choisy-le-Roi
01 48 90 81 54
valbio.iledefrance@gmail.com
www.lespaniersbiouvaldeloire.fr

AMAP

AMAP

www.amap-idf.org

AMAP 94 (site Polangis)

Joinville
01 42 83 54 50
philippe-beck@amap94.org
www.amap94.org

Côté Paniers

Charenton
cotepaniers@gmail.com
cotepaniers.blogspot.fr

CRIC

Ivry-sur-Seine
assocric@gmail.com
www.lecric.org

De feuilles en fleurs

Nogent-sur-Marne
amapnogent.wordpress.com

Gentillamap

Gentilly
06 78 36 25 79
gentillamap@gmail.com
gentillamap.free.fr

Graine de vie

Fontenay-sous-Bois
lamilongafontenay.wordpress.com/amap

Le Chœur bio

Nogent-sur-Marne
amapchoeurbio.over-blog.com
amapchoeurbio@yahoo.fr

Les Cèllets

Ivry-sur-Seine
pierre-haddad@amap94.org
www.amap94.org

Les Paniers des Bordes

Champigny-sur-Marne
Noisy-le-Grand
Saint-Maur-des-Fossés
contact@lespaniersdesbordes.net
www.lespaniersdesbordes.net

Planète Lilas

Vitry-sur-Seine
01 46 81 56 50
planete.lilas@gmail.com
http://planete-lilas.ouvaton.org

Pomme d'Amap

Ivry-sur-Seine
www.pomme-d-amap.org

Boutique-épicerie Bio

Biocoop

131, avenue Pierre Brossolette
Le Perreux-sur-Marne
01 43 24 82 91
contact@biocoop-le-perreux.fr
www.biocoop-le-perreux.fr

Bulles de vie

15, rue Guérin Leroux
Fontenay-sous-Bois
scop@bulles-de-vie.fr
www.bulles-de-vie.fr

Les Nouveaux Robinson

32, rue Marat
Ivry-sur-Seine
01 78 12 09 70
www.nouveauxrobinson.fr

Commerce équitable

Agir autrement

11, Les Logis de la Pie
Saint-Maur-des-Fossés
06 80 90 60 44
agir-autrement@hotmail.fr
<http://agir-autrement.fr>

Artisans du monde

1, rue François
Maison des associations
Créteil
01 42 07 30 36
adm.plainevdm@laposte.net
www.creteil.artisansdumonde.org

CCFD-Terre Solidaire

101, rue Chéret
Créteil
01 43 78 08 79
ccfd94@ccfd.asso.fr
ccfd-terresolidaire.org

Interre-accion

10, rue promenade G. Philippe
Ivry-sur-Seine
info@interre-accion.org
www.interre-accion.org

Le Pôle d'économie solidaire chevillais

1, avenue du Président
Franklin Roosevelt
Chevilly-Larue
01 45 60 43 09
contact@lepole.com
www.lepole.com

Plate-forme pour le commerce équitable

45 bis, avenue de la Belle
Gabrielle
Nogent-sur-Marne
www.commerceequitable.org

Solidar Monde

44-52, rue George Sand
Vitry-sur-Seine
01 45 73 65 43
Information@solidarmonde.fr
www.solidarmonde.fr

Éducation à une alimentation saine

Legitime

37, rue Émile Goeury
Alfortville
06 23 50 20 65
www.legitime.org

Épicerie solidaire

ANDES (Association nationale des épiceries solidaires)

10, rue des tropiques
MIN de Rungis
Rungis
01 46 86 81 40
www.epiceries-solidaires.org

Au Petit Plus

84, quai de Cerrières
Charenton-le-Pont
01 43 53 09 05
contact@aupetitplus.fr
www.aupetitplus.fr

Épicéa / Elles aussi

15, place Emmanuel Chabrier
Créteil
01 75 37 49 65

La Court'Échelle

9, rue Michelet
Fontenay-sous-Bois
01 41 95 53 54

Le ColiBry

5, rue Félix Faure
Bry-sur-Marne
01 71 36 24 72
colibryepiceriesolidaire@gmail.com

Le Co-pain

47, rue Marcellin Berthelot
Alfortville
09 52 11 44 97
co-pain.epiceriesolidaire@hotmail.fr
copain.solidaire.free.fr

Le Coup de pouce

19, rue Henri Barbusse
Fresnes
01 46 66 32 20

L'Éclaircie

102, rue Maurice Sidobre
Arcueil
01 43 86 19 96

Le Grain de sel

10, rue Carnot
Choisy-le-Roi
01 48 53 10 11

L'Épi de SON

14, place du Clos de Pacy
Maison des associations
Sucy-en-Brie
09 81 07 39 25

L'Escal

38, avenue du Tramway
Le Plessis-Trévisé
01 56 31 39 66

Sol'Épi

18, rue du Poitou
Chevilly-Larue
01 46 86 68 13
solepi94@gmail.com



Marc Bianchi, maraîcher de Pomme d'Amap, lors d'une distribution de paniers bio à Ivry-sur-Seine

SE RESTAURER

« À tous les repas pris en commun, nous invitons la liberté à s'asseoir. »

René Char, poète français (1907-1988), cité par Les Délices d'Alice.

Et si l'on sortait solidaire ? Et si, pour une grande ou une petite occasion, l'on joignait l'utile à l'agréable ? Les acteurs de l'économie sociale et solidaire vous présentent une carte alléchante, équitable et engagée. Qu'ils s'impliquent en faveur de l'insertion de personnes en difficulté ou pour créer du lien social, ils veulent faire une place à tous, à table comme dans la vie.

Le Mille plateaux



Le Mille plateaux (Fontenay-sous-Bois) : ouverte en octobre 2013, cette cantine culturelle associative prend le prétexte de la cuisine pour mieux rassembler des populations de toutes origines. Ses adhérents ont aménagé une cuisine dans une caravane américaine posée sur un terrain municipal. Les repas sont préparés en commun à l'occasion d'animations et de rencontres organisées par l'association. Le Mille plateaux – association ainsi dénommée car située sur le plateau de Fontenay et parce qu'il s'agit d'un lieu unique où il se passe plein de choses – prévoit des déjeuners et des goûters réguliers dès les beaux jours. Un Parlement des usagers se réunit une fois par mois pour discuter du fonctionnement, des financements et des initiatives à programmer.



« Les gens viennent d'abord parce qu'il s'y passe quelque chose : des rencontres, des concerts, des spectacles... Ils en profitent pour boire un coup et manger un morceau. Nous voulions un lieu convivial, ouvert aux enfants, et dont chacun se sent acteur et non consommateur. »

Mirabelle Cruells-Thouvenot, fondatrice de l'association.

Macondo (Fontenay-sous-Bois) : l'Amérique du Sud au cœur du quartier des Larris ! Le lieu porte le nom du village inventé par Gabriel García Márquez dans *Cent ans de solitude*. Ce restaurant associatif propose des plats du jour tous les midis, du lundi au samedi, et un service traiteur pour vos soirées ou vos réunions professionnelles. Aux fourneaux : trois salariés, des bénévoles et des jeunes du quartier en stage. Le Macondo, géré par l'association Montevideo, contribue ainsi à redonner vie au quartier.

Les Délices d'Alice (Créteil) : crumble de tomates à l'anis étoilé, foie gras « maison » et confiture d'oignons, saumon mariné au soja, radis roses, pousses d'épinards et sésame torréfié, magret de canard au miel de châtaignier, tartelette au chocolat et orange confite... la carte des Délices d'Alice met immédiatement l'eau à la bouche. Ce traiteur solidaire propose des buffets salés et sucrés, chauds ou froids, ainsi que des plateaux-repas, des boissons et de la décoration florale. Sous la houlette d'un chef cuisinier, une équipe de salariés en insertion professionnelle prépare, livre vos commandes et organise vos réceptions. Entreprise d'insertion, Les Délices d'Alice s'engage aussi en faveur de l'environnement en privilégiant les produits issus de l'agriculture biologique, de l'élevage raisonné et les producteurs de proximité.



Le livre d'or des Délices d'Alice

« Le service des Affaires européennes, par mon intermédiaire, tenait à vous remercier pour la qualité du cocktail que nous avons organisé ce jour pour notre commission et qui a été très apprécié par notre présidente et nos députés membres. »

Gilles Veyradier,
Assemblée nationale, commission des Affaires européennes.

Les bonnes adresses



Les Délices d'Alice
8, rue Soddy
Créteil
01 43 77 42 20
contact@lesdelicesdalice.com
www.lesdelicesdalice.com

Montevideo / Macondo
6, place des Larris
Fontenay-sous-Bois
01 41 95 86 18
restaurantmacondo@gmail.com
<http://restaurant.macondo.over-blog.com>

Cantine culturelle associative

Le Mille plateaux
54, rue André Tessier
Fontenay-sous-Bois
06 37 97 84 78
lemilleplateaux@gmail.com
<http://lemilleplateaux.blogspot.fr>

Restauration - Traiteur

Afriques et Espoir :
« LE BAOBAB »
13, rue Jean-Jacques
Rousseau
Ivry-sur-Seine
01 75 37 54 70
06 01 26 33 53
as.afrique-espoir@orange.fr



« Nous ne voulons pas faire de l'extraordinaire, mais de l'ordinaire qui dure. »

Artisanat SEL, boutique de commerce équitable sur internet.



S'habiller chic et ethnique, porter des bijoux artisanaux d'une grande modernité, se faire belle – et beau – grâce à des laits naturels... Concevez votre garde-robe personnelle en privilégiant des vêtements, des accessoires et des bijoux originaux, composés de matériaux nobles et issus de tous les pays du monde. Grâce au commerce équitable, votre achat vous fera non seulement plaisir, mais aidera un producteur à vivre de son travail, même à des milliers de kilomètres de vous. Et pour les plus petits budgets, les friperies proposent aussi des vêtements customisés. Dans votre shopping solidaire, vous n'oublierez pas le petit cadeau dont vous serez fier d'expliquer l'origine.



Artisans du Monde

Se faire belle (et beau)

Des broches à cheveux de Colombie, des boucles d'oreilles d'Afrique du Sud, des bracelets en argent venus d'Inde, un bracelet en macramé et cuivre du Chili... Grâce aux partenaires des associations de commerce équitable, comme **Artisans du monde** (Créteil), **InTerre Accion** (Ivry-sur-Seine), **Agir Autrement** (Saint-Maur), vos accessoires se mondialisent pour la bonne cause.

Et, pour votre peau, testez les produits à base de beurre de karité du Burkina Faso, du savon à base d'olives du Liban ou encore les produits cosmétiques de **Télianes** (Chennevières-sur-Marne) fabriqués à partir de lait d'ânesse, le lait le plus proche du lait maternel, plein de vitamines A et E très bonnes pour la peau. Vous y trouverez des crèmes de jour et de nuit, du savon, du lait démaquillant, du shampoing...



S'habiller

Assez de la viscose et du polyamide ? Adoptez le coton biologique sans OGM, l'alpaga et le cachemire sans pour autant vous ruiner. Les associations de commerce équitable se feront un plaisir de vous proposer des pulls, des tee-shirts, des bonnets et des gants, des écharpes et des étoles, et même des chaussons de bébé.

Des robes, des manteaux, des pantalons, des chemises, des pyjamas pour enfants... Pour habiller toute la famille à moindre prix, **Emmaüs** a créé la **Friperie solidaire** (Alfortville). L'association est devenue une référence en matière de ramassage, de tri et vente de vêtements d'occasion. En plus des traditionnelles « fripes » provenant de la collecte, la Friperie propose une collection de créations textiles issues de son atelier de confection (Maisons-Alfort). En achetant pas cher, vous achetez aussi solidaire car cette activité permet à la Friperie d'employer une quinzaine de personnes.

Offrir des cadeaux

Offrez des cadeaux du bout du monde et surprenez avec des objets de décoration en bois de buis, une pochette en feutrine, une corbeille en herbes marines, des jeux de dominos en bois, une tirelire en céramique, un bougeoir en bambou ou encore un tam-tam en cuir et en terre cuite... En prime, les associations de commerce équitable vous expliquent qui sont les producteurs et quel est le contrat commercial qui les lie.

La **Plate-forme pour le commerce équitable**, PFCE (Nogent-sur-Marne) représente et fédère les principaux acteurs du commerce équitable en France : entreprises, labels, réseaux de distribution, ONG et associations... Elle organise notamment la Quinzaine du commerce équitable.

Les bonnes adresses

Commerce Bio

Les Nouveaux Robinson
32, rue Marat
Ivry-sur-Seine
01 78 12 09 70
www.nouveauxrobinson.fr

Commerce équitable

Agir autrement
11, Les Logis de la Pie
Saint-Maur-des-Fossés
06 80 90 60 44
agir-autrement@hotmail.fr
<http://agir-autrement.fr>

Artisans du monde

1, rue François
Maison des associations
Créteil
01 42 07 30 36
06 35 22 49 93
adm.plainevdm@laposte.net
www.creteil.artisansdumonde.org

InTerre-accion

10, rue promenade Gérard
Philippe
Ivry-sur-Seine
info@interre-accion.org
www.interre-accion.org

Plate-forme pour le commerce équitable

45 bis, avenue de la Belle
Gabrielle
Nogent-sur-Marne
www.commerceequitable.org

Solidar Monde

44-52, rue George Sand
Vitry-sur-Seine
01 45 73 65 43
information@solidarmonde.fr
www.solidarmonde.fr

Vêtements - Friperie solidaire

Approche
90 bis, avenue Barbès
Saint-Maur-des-Fossés
01 48 83 13 67
courrier@association-approche.com
www.association-approche.com

Chic ! On ressource

123, avenue du Colonel Fabien
Villejuif
07 62 12 52 30
ressourcerievillejuif@hotmail.fr
<http://chic-on-ressource.e-monsite.com>

EMMAÛS Val-de-Marne

51 bis, rue Raspail
Maisons-Alfort
01 43 53 92 71
contact@lafriperiesolidaire.com
www.lafriperiesolidaire.com

EMMAÛS Alfortville

8, rue Victor Hugo
Alfortville
01 43 53 11 38
contact@lafriperiesolidaire.com
www.lafriperiesolidaire.com

EMMAÛS Champigny

84, voie Sonia Delaunay
Champigny-sur-Marne
01 55 98 07 27
www.emmaus-idf.org

EMMAÛS Charenton

2, avenue de la Liberté
Charenton-le-Pont
01 43 78 28 24
www.emmausliberte.org

EMMAÛS Ivry

42, rue Pierre et Marie Curie
Ivry-sur-Seine
01 49 60 83 83
www.emmausliberte.org

EMMAÛS Le Plessis

41, avenue Lefèvre
Le Plessis-Trévisé
01 45 76 10 79
standardleplessis94@live.fr
www.emmaus94.fr

EMMAÛS Villiers

7, rue Louis Lenoir
Villiers-sur-Marne
01 45 76 10 79
www.emmaus94.fr

Régie de quartier

« Au service de votre linge »
1, place des Tilleuls
Centre commercial
Limeil-Brévannes
01 56 73 17 77
contact@lbserviceplus.fr

Produits de beauté

Teliane

La Plaine des Bordes
Chennevières-sur-Marne
contact@teliane.fr
www.teliane.fr

SE DISTRAIRE ET SE CULTIVER

« À l'heure où l'on ferme des écoles et des hôpitaux pour des raisons comptables, ouvrir un théâtre est un acte de résistance. »

Théâtre El Duende.

Pour diversifier les sources d'information, découvrir de jeunes talents, s'initier à la zumba, faire ses premiers pas sur une scène de théâtre, apprendre l'informatique ou encore voyager intelligent : il existe des moyens de se détendre et de se cultiver tout en restant solidaire.

Qu'elles soient sportives, culturelles, récréatives, les milliers d'associations val-de-marnaïses vous permettent de découvrir des pratiques nouvelles, d'autres cultures, de vous retrouver entre passionnés du jardinage, des échecs ou du tir à l'arc. Loin des clubs privés à but lucratif et souvent très chers, vous y trouverez une ambiance conviviale et un fonctionnement basé sur la démocratie.

Des centres socioculturels, des Maisons des jeunes et de la culture, des théâtres, des organismes de voyages... vous ouvrent aussi leurs portes, avec l'ambition de permettre à chacun de faire les activités de son choix.

Des radios associatives

Des radios de proximité, valorisant les actions associatives, faisant découvrir des musiques nouvelles... et le tout sans pub ! Il en existe plusieurs basées dans le Val-de-Marne.

Glob radio (Ivry-sur-Seine) : cette radio citoyenne propose des informations et des reportages sur les activités des associations d'Ivry ou d'ailleurs. Elle invite les citoyens à s'exprimer sur les sujets qui leur tiennent à cœur, lors de la permanence « Micros ouvert » tous les vendredis soir.

Otoradio (Arcueil) : une « Web radio associative, libre et sans pub » ! Otoradio se veut la radio de proximité des habitants de la banlieue sud de Paris. À travers ses émissions, les animateurs, salariés et bénévoles mettent en valeur la richesse du tissu culturel et social local. La programmation musicale valorise les jeunes talents de la banlieue sud. Otoradio produit des émissions réalisées par des jeunes d'Arcueil, Cachan, Gentilly et Bagneux, et met en place des ateliers d'initiation aux techniques radiophoniques.

Mestizound (Villeneuve-le-Roi) : la Web radio de l'association culturelle et artistique Mestiza. De la musique, rien que de la musique, plutôt classic rock, rap, dancehall, latin, reggae...

Radio cartable (Ivry-sur-Seine) : une radio scolaire animée par les enfants des écoles d'Ivry, avec des reportages, des jeux, des interviews et des contes. À écouter tous les jeudis de 14 heures à 15 heures sur 89.4 et sur Internet.

Activités de loisirs, sportives et culturelles

Vous rêvez de danse africaine, de monter un groupe de rock, de vous ressourcer en faisant du yoga ou de vous mettre enfin à l'informatique : consultez le site internet de **Projaide**, le service départemental de soutien aux associations. Vous y trouverez un annuaire par catégorie et un agenda des événements associatifs.

Les **centres socioculturels** et les **Maisons des jeunes et de la culture** (MJC) proposent des dizaines d'activités aux enfants comme aux adultes. Implantés dans les quartiers, ils ont pour vocation de créer du lien social, d'éveiller la curiosité des habitants, de proposer des activités culturelles, des sorties, des rencontres. Les centres socioculturels proposent souvent de l'accompagnement social : écrivain public, aides aux démarches administratives, groupes de parole, aide aux devoirs... En gestion associative, ces structures fonctionnent grâce à l'action conjuguée de salariés et de bénévoles.

Adressez-vous à votre mairie pour en savoir plus.

Le centre socioculturel L'Avara (Fresnes), par exemple, est une structure associative à vocation familiale où toutes les générations et tous les milieux se côtoient. Elle propose des activités et des manifestations comme la bourse aux jouets, la foire à tout, le repas de quartier, des spectacles et expositions, des stages, des sorties familiales... Pas moins d'une cinquantaine d'ateliers sont proposés : atelier photo pour enfants, aide aux devoirs, cours de danse, chorale, vidéo, informatique, zumba, yoga, ateliers sur la parentalité, ateliers de cuisine, accompagnement juridique et administratif...

Les théâtres

Certains d'entre eux sont constitués sous forme coopérative, comme le Théâtre du Soleil (bois de Vincennes), fondé par Ariane Mnouchkine. Au théâtre du Soleil, chacun perçoit le même salaire et est appelé à s'occuper de tout, rendant les frontières poreuses entre la mise en scène, le jeu des acteurs, la technique, les costumes... Installés dans l'ancienne cartoucherie de Vincennes, quatre théâtres (le Soleil, l'Aquarium, l'Épée de bois, la Tempête) et deux lieux de formation et de création professionnelle se partagent un terrain et le goût de rêver, à travers leurs projets respectifs, à un monde plus humain.



La Compagnie El Duende

La Compagnie El Duende (Ivry-sur-Seine) défend un théâtre musical, où le texte se mêle à la chanson, la scénographie à la danse. El Duende propose des spectacles, mais aussi des cours de théâtre et des ateliers éducatifs de motivation scolaire, de prévention et de réinsertion par le théâtre. Les membres de la compagnie sont tour à tour comédiens, restaurateurs, administrateurs, poètes, metteurs en scène, commerciaux, musiciens, plombiers, peintres, clowns, professeurs...

Une librairie

À la librairie Envie de lire (Ivry-sur-Seine), vous trouverez le dernier polar de James Sallis et *Les Chômeurs de Moulinex*, de Manu Roupnel-Fuentes, un album d'Olivier Douzou pour votre petit dernier et *Dom Juan* pour votre lycéen... La librairie propose un fonds généraliste pour enfants et adultes, mais aussi des fonds thématiques, notamment sur les mouvements ouvriers et les luttes sociales, le travail et le chômage, la Palestine, les Afro-Américains, l'Espagne de 1936 à 1939, les voyages, la photo... Envie de lire est une coopérative portée par des dizaines de souscripteurs et quatre associés-salariés. Des rencontres sont régulièrement organisées avec des auteurs et la librairie est à l'initiative d'un festival littéraire : En première ligne.



18 000 ouvrages, des centaines de livres rares et épuisés, des fonds thématiques, des bacs de livres d'occasion, des tables et des chaises et du café pour discuter livres et refaire le monde...

Les jardins partagés

Et si l'on mettait nos bottes et nos gants de jardinage pour passer un bon moment au soleil et parler à nos voisins ? Biner la terre, planter des semis, arroser, désherber... et attendre que ça pousse en partageant un repas : les jardins collectifs, qu'ils se nomment partagés ou solidaires, font irruption dans le paysage urbain et fédèrent toutes les bonnes volontés, pourvu qu'elles soient respectueuses de l'environnement et de l'être humain.



Les Jardins des Bordes.

À Chennevières (Jardins des Bordes), Ivry (Jardins d'Ivraie), Vitry (Planète Lilas), Gentilly (GentilJardins), Arcueil (Maisons des solidarités), Fontenay-sous-Bois (Le Râteau lavoire), Cachan (Jardin de la fontaine), Villejuif (Jardin pour tous)... des groupes d'habitants ou des associations proposent de jardiner ensemble et d'en apprendre un peu plus sur l'environnement et la production vivrière.



« Le jardin se crée et vit bon train, de dimanche en dimanche, en se retroussant les manches et la bêche en main. »

Le Jardin d'Ivraie.

Voyager autrement

Des organismes de voyages proposent des séjours différents, ouverts à des populations fragilisées, ou tournés vers la découverte de cultures, dans le respect des habitants rencontrés. Le tourisme solidaire se définit comme un tourisme de territoire capable de valoriser les potentialités et les ressources locales, un tourisme maîtrisé par les populations et à leur bénéfice. Ces organismes sont répertoriés sur le site tourisme-solidaire.org. D'autres organismes proposent des séjours adaptés aux personnes à mobilité réduite, comme les associations val-de-marnaises **Soleil vert** (Créteil) ou **Treize voyages** (Rungis).



Embarquez avec l'association **Au fil de l'eau** (Choisy-le-Roi) pour un voyage hors du commun sur la boucle de la Marne, autour de Saint-Maur. L'association propose des promenades sur des bateaux électriques, et donc silencieux, d'où vous pourrez découvrir la faune et la flore des abords du fleuve. Les balades sont programmées le week-end, de mai à début octobre (réservation conseillée). Au fil de l'eau propose aussi des journées de découverte pour les enfants des écoles élémentaires, les centres de loisirs et les centres pour adolescents. Par ailleurs, l'association contribue à l'aménagement des berges par le biais d'un chantier d'insertion.

Les bonnes adresses

Associations

Proj'aide, service de soutien aux associations du Conseil général
annuaire des associations
<http://projaide.valdemarne.fr/membres>

Cours de jardinage

Graine de jardinier
1, avenue des Iris
Saint-Maur-des-Fossés
06 16 81 75 57
graine-de-jardinier@wanadoo.fr
www.grainedejardinier.net

Culture

RIP : Résister Insister Persister
12-14, rue Paul Langevin
Fontenay-sous-Bois
01 41 95 20 06
www.ripactioninternationale.org

Éducation populaire

Centres socioculturels
<http://centres-sociaux94.fr>

Maisons des jeunes et de la culture d'Île-de-France
www.mjcidf.org

Maison des solidarités d'Arcueil
102, rue Maurice Sidorbe
Arcueil
01 41 24 28 10
www.lamaison.asso.fr

La Ferme du Parc des Meuniers
60, rue Charles Nungesser
Villeneuve-le-Roi
01 49 61 06 68
lafermedesmeuniers@wanadoo.fr
<http://fermedesmeuniers.blogspot.fr>

La Ferme du Saut du Loup
52, rue Lieutenant
Petit-le-Roy
Chevilly-Larue
01 56 34 04 72
lafermedusautduloup@hotmail.fr

Espace de création

COLLECTIF CHAP'
6, rue Léon Bernard
Fresnes
<http://collectifchap.fr>

Jardin partagé

GentilJardins
52, avenue Raspail
Gentilly
gentiljardin@gmail.com
www.gentiljardin.fr

Jardin de la Fontaine
Sentier de la fontaine couverte
Cachan
<http://cdq-coteaux-cachan.over-blog.com>

Jardin pour tous
61, rue Pasteur
Villejuif
mpt-jvalles@ville-villejuif.fr

Jardin solidaire d'Ivraie
Rue Marcel Lamant
Ivry-sur-Seine
jardinons.ivry@gmail.com
<http://jardinivraiesolidaire.wordpress.com>

Les jardins des Bordes
La Plaine des Bordes
Chennevières-sur-Marne
06 74 15 66 07
contact@jardins-des-bordes.org
<http://jardins-des-bordes.org>

Le Râteau lavoir
4, rue Charles Bassée
Fontenay-sous-Bois
labecheuse@lerateaulavoir.com

Planète Lilas
Vitry-sur-Seine
01 46 81 56 50
planete.lilas@gmail.com
<http://planete-lilas.ouvaton.org>





RECYCLER ET S'ÉQUIPER

« Offrir une seconde chance aux hommes en donnant une seconde vie aux objets. »

Association Approche.

Librairie

Librairie Envie de lire

16, rue Gabriel Péri
Ivry-sur-Seine
01 46 70 35 03
www.envie-de-lire.fr

Radio associative

Glob radio

10, promenade Gérard
Philippe
Ivry-sur-Seine
contact@globradio.net
<http://globradio.net>

Mestizound

<http://mestizound.radio.fr>

Otoradio

2, rue Pierre Brossolette
Arcueil
www.otoradio.com

Radio cartable

<http://radio-cartable.ouvaton.org>

Théâtre

Compagnie Porte Lune

2, rue Victor Schoelcher
Créteil
01 43 39 56 26
porte.lune@free.fr
www.portelune.com

La Compagnie El Duende

23, rue Hoche
Ivry-sur-Seine
01 46 71 52 29
info@theatre-elduende.com
www.theatre-elduende.com

Gare au théâtre

13, rue Pierre Séward
Vitry-sur-Seine
01 55 53 22 22
www.gareautheatre.com

Théâtre du soleil

Route du Champ
de Manœuvres
(bois de Vincennes)
Paris
01 43 74 24 08
www.theatre-du-soleil.fr

Transport fluvial

Au fil de l'eau

43, galerie Rouget de Lisle
Choisy-le-Roi
01 48 52 22 22
contact@aufildeleau.eu
www.aufildeleau.eu

Voyage

Soleil vert

1, rue François Mauriac
Maison des Associations
Créteil
06 60 77 31 02
association_soleil_vert@hotmail.fr
<http://bgoussard.free.fr/solvert>

Treize Voyages Rungis

5, rue Guillaume Colletet
Rungis
01 46 86 44 45
siege@treizevoyages.org
www.treizevoyages.org

Pour donner une nouvelle vie à ses vêtements trop étroits, à son ordinateur obsolète, à du mobilier qui n'entre plus dans le nouvel appartement, à ses livres en double... Quand certains donnent pour ne pas jeter inutilement, d'autres (ou les mêmes) achètent vêtements, meubles, appareils électroménagers, disques et livres, à des prix d'occasion.

Entre les deux bouts de la chaîne, des structures, souvent associées à l'insertion professionnelle, collectent, remettent en état et recyclent matériaux et objets de consommation courante. Pour que le monde tourne plus rond, adoptez le principe de l'économie circulaire !

S'équiper

Il vous manque une armoire ? Vous devez racheter des assiettes et en profiter pour donner votre vieille télé ? Vous trouverez très certainement votre bonheur dans les ressourceries associatives du département. Ces structures d'insertion collectent les objets, les réparent et les vendent sans but lucratif.

Vous en trouverez notamment dans le réseau **Emmaüs**, qui dispose de dépôts-ventes à Charenton, Champigny,



L'association Approche.

Le Plessis-Trévisé, Ivry-sur-Seine... L'association **Approche** a ouvert un local bric-à-brac et meubles à Saint-Maur. Membre du Réseau des ressourceries, elle remplit quatre fonctions : collecter, valoriser, revendre et sensibiliser. Son chantier d'insertion emploie vingt personnes. Quant à l'association **Chic ! On ressource** (Villejuif), elle a pour but de donner une deuxième vie aux différents objets du quotidien qui vous encombrant ou qui n'ont plus d'utilité chez vous. Elle les recycle et les revend ; elle propose également des animations de sensibilisation à l'environnement. Le Conseil général a soutenu sa création en lui versant une subvention.



« *J'aime bien le côté brocante du lieu, j'y cherche des souvenirs de mon enfance. Mais je viens aussi pour le côté entraide : cela permet d'aider des gens à retrouver un travail.* »

Michel, « client » d'Approche.

Recycler le matériel informatique

Entreprises et administrations, vous pouvez donner une seconde vie à votre matériel informatique. L'association d'insertion **Ateliers sans frontières** (Bonneuil) récupère votre matériel usagé, le répare et le propose à des associations porteuses de projets favorisant l'intégration sociale, l'éducation et la formation informatique. Elle équipe aussi des écoles et des associations de pays en développement. Quand le matériel est obsolète, l'association le démantèle selon les normes de traitement des déchets d'équipements électriques et électroniques, limitant ainsi la production de déchets et le gaspillage.



« *Sous l'impulsion de sa Fondation, la RATP a noué depuis trois ans un partenariat avec Ateliers sans frontières sur un programme de reconditionnement des ordinateurs réformés de l'entreprise. La requalification de ce matériel, réalisée par Ateliers sans frontières, donne l'opportunité d'une qualification professionnelle à des personnes éloignées de l'emploi. Cette action participe également au respect de l'environnement.* »

Pierre Mongin,
P-DG de la RATP, président de la Fondation RATP.



Les bonnes adresses

Équipement informatique

Ateliers sans frontières
17, rue du Moulin Bateau
Bonneuil-sur-Marne
01 41 94 96 39
contact@ateliersansfrontieres.org
www.ateliersansfrontieres.org

Équipement ménager

EMMAÛS Champigny
84, voie Sonia Delaunay
Champigny-sur-Marne
01 55 98 07 27
www.emmaus-idf.org

EMMAÛS Charenton
3, rue Victor Hugo
Charenton-le-Pont
01 43 78 28 24
www.emmaus-idf.org

EMMAÛS Le Plessis
41, avenue Lefèvre
Le Plessis-Trévisé
01 45 76 10 79
www.emmaus94.fr
lapetitemercerie.canalblog.com

Ressourcerie

Approche
90 bis, avenue Barbès
Saint-Maur-des-Fossés
01 48 83 13 67
courrier@association-approche.com
www.association-approche.com

Chic ! On ressource
123, avenue du Colonel
Fabien
Villejuif
07 62 12 52 30
ressourcerievillejuif@hotmail.fr
<http://chic-on-ressource.e-monsite.com>



Ateliers sans frontières

PRENDRE SOIN DE SA SANTÉ

« Le modèle mutualiste, inscrit au cœur de l'économie sociale et solidaire, a réaffirmé sa pérennité et ses valeurs : non-lucrativité, démocratie, solidarité. »

Ghislaine Trabacchi, Mutualité française.

La santé, dit-on, n'a pas de prix. Et pourtant, se soigner coûte de plus en plus cher : dépassements d'honoraires, médicaments non remboursés, lunettes et prothèses dentaires très peu prises en charge... À côté des sociétés d'assurance, dont le but reste lucratif quelle que soit leur appellation, les mutuelles de santé misent sur la solidarité entre leurs adhérents pour permettre à tous d'accéder aux soins.

Trois grands principes fondent la mutualité. Le premier, et non des moindres, est de ne pas chercher à « faire de l'argent » : les éventuels bénéfices sont réinvestis au profit des assurés, par le biais d'une baisse des cotisations ou d'une extension des remboursements. Les mutuelles sont également tenues d'accepter chaque adhérent, quel que soit par exemple son état de santé. Enfin, elles se distinguent par une gouvernance démocratique : suivant le principe « une personne = une voix », les assurés votent pour leurs dirigeants et peuvent intervenir sur les choix stratégiques de leur mutuelle.

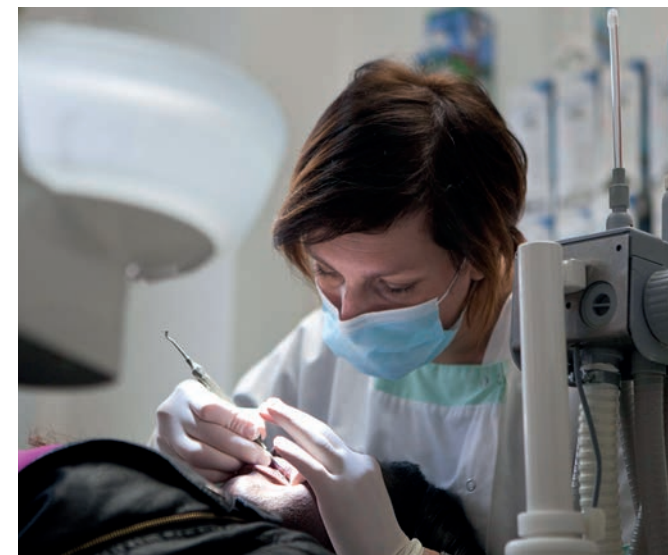
Et pour faire face au handicap, pour accompagner les personnes âgées à domicile ou dans des établissements, des structures se mobilisent pour offrir un service humain, de qualité et à moindre coût. Elles s'attachent à développer des solutions sociales innovantes pour relever les grands défis de notre société, et notamment celui du vieillissement de notre population.

Pour se soigner

Les mutuelles de santé ont en commun l'objectif de maintenir un système de protection sociale universel, solidaire et accessible à tous. Elles mettent en œuvre une action sociale qui vise à permettre aux plus démunis de continuer à se soigner. Elles sont par exemple à l'origine du principe du tiers payant dans les pharmacies, qui évite d'avancer les frais remboursés. Et, parce qu'elles n'ont pas pour objectif de faire du profit, elles organisent des actions de prévention et de promotion de la santé. Derrière cet engagement, une ambition qui relève de l'intérêt général : améliorer la santé de chacun.

La **Mutualité française d'Île-de-France** représente 250 mutuelles et compte 5,5 millions d'adhérents, 280 agences mutualistes et une centaine de services de soins et d'accompagnement gérés par des mutuelles adhérentes à la Mutualité française et par l'Union territoriale Mutualité Île-de-France, dont le siège est à Vincennes.

Il existe cinq **centres de santé mutualistes** dans le Val-de-Marne, spécialisés en audition (Créteil, Cachan), dentaire (Créteil, Ivry), optique (Créteil), ainsi qu'un **atelier thérapeutique de réadaptation par le travail** (Ivry).





« La plupart des patients viennent chez nous car ils ne font pas l'avance des frais. Nous acceptons tout le monde, y compris les personnes couvertes par la Couverture maladie universelle, que certains praticiens privés refusent. »

Christine Rampon,
responsable du **centre dentaire mutualiste de Créteil.**

Pour accompagner nos aînés

À l'heure où l'on devient plus vulnérable face à la maladie, où assumer seul les gestes de la vie quotidienne commence à devenir impossible, les personnes âgées et leur famille se posent la question d'une aide à domicile ou d'une structure d'hébergement de qualité et pas trop onéreuse. Le modèle économique des structures de l'économie sociale et solidaire exclut tout versement de dividendes à des actionnaires. Elles peuvent ainsi se concentrer sur la qualité du service rendu à la personne âgée et à son entourage.

Une association comme **Ohé Services** (L'Haÿ-les-Roses) livre des repas, avec ou sans régime, aux personnes âgées, mais aussi aux personnes handicapées, malades ou en convalescence, dans le secteur de L'Haÿ-les-Roses, Fresnes, Thiais, Chevilly-Larue, Villejuif, Arcueil, Gentilly. Elle propose également de faire les courses et de porter des livres proposés par la bibliothèque municipale de Fresnes. Ces prestations sont assurées par des jeunes en insertion professionnelle. Basée à Vitry et rayonnant dans les communes environnantes, une autre association, **Âge et Vie**, propose des services de soins et d'aide à domicile.

Le groupement **Bien vieillir** propose dans toute l'Île de France des soins infirmiers et de l'aide à domicile : accompagnement dans les déplacements, portage de repas, bricolage... Ces professionnels veulent favoriser le maintien à domicile en garantissant un même niveau de prestation qu'en établissement spécialisé, ou en proposant une résidence de proximité, du type logement-foyer.



« **Bien vieillir (Saint-Maur)** est un Groupement de coopération social et médico-social réunissant, dans le Val-de-Marne, quatre associations d'aide à domicile et une de soins à domicile. Nous regrouper nous permet de mutualiser des services support, comme la comptabilité ou les ressources humaines. Nous pouvons aussi proposer un meilleur service aux usagers, notamment avec un accueil téléphonique central 7 jours/7 et 24 heures/24 et une cellule de gestion des fragilités, réunissant psychologue, diététicien, infirmier. La somme de 18 000 euros reçue dans le cadre de l'appel à projets du Conseil général nous aide à financer les consultations d'experts et de juristes dont nous avons besoin pour construire cette mutualisation. »

Didier Pagel,
membre du conseil de gestion de **Bien vieillir à Saint-Maur.**

Autre acteur majeur du secteur, le **Groupe SOS** propose des solutions innovantes dans cinq cœurs de métiers : jeunesse, emploi, solidarités, santé et seniors. Le groupe propose une filière gériatrique complète et possède notamment 46 établissements pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) dans toute la France. Il ouvrira un EHPAD à Bonneuil en 2015.



« Nous nous distinguons des structures classiques sur deux aspects principaux. Déjà, nous accueillons tout le monde, y compris la population que le privé lucratif ne prend pas : grands précaires qui viennent de la rue, patients atteints de pathologies lourdes et coûteuses, migrants, handicapés mentaux vieillissants... Et sur le plan qualitatif, nous travaillons sur le respect de la personne et de son intimité, et sur la qualité de la nutrition. »

Guy Sebbah,
directeur général adjoint du Groupe SOS.

Les bonnes adresses

Aide à la personne

Proj'aide, service de soutien aux associations du Conseil général
annuaire des associations d'aide à la personne
<http://projaide.valdemarne.fr/membres>

Centre de santé

Audition mutualiste Cachan
17, avenue du Pont-Royal
Cachan
01 45 46 09 29

Audition mutualiste Créteil
30/32, avenue de Verdun
Créteil
01 48 98 37 20

Centre de santé mutualiste Cachan
7, avenue Cousin de
Méricourt
Cachan
01 49 69 61 50

Centre de santé dentaire mutualiste Créteil
30/32, avenue de Verdun
Créteil
01 56 72 12 00
creteildentaire@utmif.fr

Centre de santé dentaire mutualiste Ivry
89, avenue Georges Gosnat
Ivry-sur-Seine
01 56 20 10 24

Opticiens mutualistes Créteil
21, avenue de Verdun
Créteil
01 48 99 80 38

Union territoriale Mutualité Île-de-France (UTMIF)
1 bis, avenue du Château
Vincennes
01 40 46 11 11
www.utmif.fr

Centre de rééducation fonctionnelle

Groupe SOS Œuvre d'Ormesson et Villiers
6/8, rue Entoncamento
Villiers-sur-Marne
01 49 41 35 35
www.groupe-sos.org

Habitat et soins

Groupe SOS-ACT Créteil
11, rue Olof Palm
Créteil
01 49 56 22 50
act.paris-sud@groupe-sos.org
www.groupe-sos.org

Mutuelle de santé

Mutualité française d'Île-de-France
www.iledefrance.mutualite.fr

Service de soins à domicile

Association Âge et vie
7, avenue Maximilien
Robespierre
Vitry-sur-Seine
01 46 81 15 35
contact@agesetvie.fr
www.agesetvie.fr

GCSMS Bien Vieillir en Île-de-France
16 bis, rue Louis Dupré
Saint-Maur-des-Fossés
01 48 85 06 34
contact@complea.org
www.groupementbienvieillir.org

AMÉLIORER SON QUOTIDIEN

« L'économie au service de l'individu. »

Régie de quartier de Créteil.

Parce qu'il arrive à tout le monde d'avoir besoin d'une aide pour améliorer sa vie quotidienne, les services de l'aide à la personne se développent considérablement.

Gardes d'enfant, entretien de la maison, petit bricolage, mais aussi soins à domicile ou hébergement spécialisé... les associations et entreprises de l'économie sociale et solidaire proposent des prestations dénuées de tout objectif lucratif.

La vie de tous les jours, c'est aussi savoir prévenir les risques du quotidien. Comme dans le domaine de la santé, le système mutualiste, non lucratif, propose à tous des garanties pour faire face aux accidents de la vie et protéger vos enfants à l'école, votre habitation, votre véhicule, ainsi que des produits d'épargne pour atténuer les coups durs : prévoyance (perte de salaire), décès...

Services à domicile

Vous avez besoin de faire garder vos enfants, d'une aide pour le ménage, le repassage, les courses ? Un coup de main pour tondre la pelouse ou réparer une lampe ? Plusieurs associations et entreprises d'insertion vous proposent leurs services dans le département :

Tonus 94 (Boissy-Saint-Léger), AEF (L'Haÿ-les-Roses et Chevilly-Larue), Pep's (Créteil), la Régie de quartier de Créteil, celle de Limeil, Val de Brie insertion (Villiers-sur-Marne), HEP (Choisy-le-Roi), Fresnes services (Fresnes) ...

Ces prestations sont assurées par des salariés en insertion qui reprennent ainsi le chemin de l'emploi, continuent de se former, avec l'objectif de rechercher par la suite un emploi plus pérenne. La plupart de ces structures proposent également des services aux entreprises, associations ou collectivités : nettoyage de locaux, gardiennage, remise en état de logements, petits déménagements, carrelage, peintures, entretien des espaces verts, distribution de magazines...



« Notre régie de quartier propose plusieurs types de prestations. Tout d'abord, une blanchisserie, un dépôt-vente de vêtements et un service de dépôt de colis. Nous effectuons également de petits travaux d'entretien, la collecte d'objets encombrants. Nous employons environ 35 personnes en contrat d'insertion. Nous sommes très exigeants sur la qualité du service et nos partenaires aussi. »

Mohammed Rhoulam,
directeur de la régie de quartier de Limeil-Brévannes.



Mutuelles d'assurance

De nombreuses mutuelles d'assurance disposent d'une agence ou d'une délégation en Val-de-Marne. Régies par le Code de la mutualité et par le Code des assurances, elles proposent aujourd'hui des produits d'épargne, des services d'assurance pour votre logement, votre véhicule, mais aussi pour vous-même : responsabilité civile, prévoyance, retraite, assurance décès.

Comme les mutuelles de santé, elles s'engagent dans le domaine de la prévention. Les sociétaires de la Maif agissent par exemple en faveur de l'éducation et contre les accidents de la route. Cette mutuelle s'est aussi engagée aux côtés du Conseil général en 2010, à l'occasion de la première édition d'Équi'val, la fête de l'économie sociale et solidaire en Val-de-Marne.



« La Maif s'est constituée autour de valeurs qui ne sont pas cotées en Bourse : l'humanisme, la solidarité et le respect de la personne. »

Garde d'enfants

La toute nouvelle maison d'assistantes maternelles **Les Temps câlins** propose un mode d'accueil singulier, à mi-chemin entre la vie collective de la crèche et celle plus familiale de la nounou. Quatre assistantes maternelles ont choisi de se regrouper en association pour accueillir 16 enfants au cœur de l'éco-quartier des Temps durables, à Limeil-Brévannes. Au-delà de la garde d'enfants, la maison d'assistantes maternelles compte bien jouer un rôle dans le quartier, en organisant des ateliers sur la parentalité, en nouant des partenariats avec d'autres structures, comme la ferme pédagogique de Choisy, ou encore en relayant les informations sur les structures de l'économie sociale et solidaire de la communauté d'agglomération, telle la régie de quartier. Elle proposera aussi aux parents en recherche d'emploi d'accueillir ponctuellement leur enfant le temps d'un entretien, d'un CDD ou d'une formation. L'association est lauréate de l'appel à projet Économie sociale et solidaire de la communauté d'agglomération Plaine centrale et du Prix de l'étudiant entrepreneur en économie sociale, deux dotations qui lui ont permis d'acheter du matériel à hauteur de 11 000 euros.

Les bonnes adresses

Aide administrative et accompagnement juridique

Nouvelles voies

19, rue Dispan
L'Hay-les-Roses
01 49 08 09 98
www.nouvellesvoies.com

Blanchisserie

Régie de quartier

« Au service de votre linge »
1, place des Tilleuls
Centre commercial
Limeil-Brévannes
01 56 73 17 77
contact@lbserviceplus.fr

Entretien d'espaces naturels et des espaces verts

CONFLUENCES

28, rue Joachim du Bellay
Arcueil
06 77 47 07 25
f.hubert@confluences-chantiers.org

Garde d'enfants

MAM Les Temps câlins

5, allée Léopold Sédar-Senghor
Limeil-Brévannes
www.mamlestempscalins@gmail.com
www.mamlestempscalins.com

Mutuelle d'assurance

MACIF-Mutualité

9, avenue de la République
Saint-Maur-des-Fossés
01 55 56 57 58
www.macif.fr

MAIF

(3 agences en Val-de-Marne)
www.maif.fr

Matmut

(12 agences en Val-de-Marne)
www.matmut.fr

Petits travaux

Régie de Quartier de Créteil

86 bis, avenue du Docteur Paul Casalis
Créteil
01 43 39 45 66
regie.creteil@wanadoo.fr
www.regiedequartier-creteil.fr

Services à la personne

AEF 94

111-113, rue Paul Hochart
L'Hay-les-Roses
01 46 86 12 69
fr.rougier-3f@aef94.com
www.aef94.com

Association Âge et vie

7, avenue Maximilien Robespierre
Vitry-sur-Seine
01 46 81 15 35
contact@agesetvie.fr
www.agesetvie.fr

Fresnes Services

7, square du 19 mars 1962
Fresnes
01 46 68 20 68
fresnes-service@sfr.fr

Insertion service

10, avenue du Docteur Calmette
Saint-Maur-des-Fossés
01 71 33 13 17
insertionservice@free.fr

OHE Services

28, rue Maurice Ténine
Fresnes
01 46 64 47 08
portage.repas@wanadoo.fr

Pep's Services

10 boulevard Pablo Picasso
Créteil
01 42 07 48 84
peps5@wanadoo.fr

Tonus 94

6, place de la Sapinière
Boissy-Saint-Léger
01 56 73 91 92
tonus.94@orange.fr

Val de Brie Insertion

2, place Charles Trenet
Villiers-sur-Marne
01 49 30 11 46
val.de.brie@wanadoo.fr

Valenton Services

49, rue du Colonel Fabien
Valenton
01 45 69 46 59
valenton.services@free.fr

GÉRER SON ARGENT

« Qui aurait cru que des produits bancaires pouvaient avoir un vrai supplément d'âme ? »

Crédit Coopératif.

Peut-on parler d'investissement, de compte bancaire, d'épargne, tout en restant solidaire ? Si vous voulez savoir ce que fait votre banque de votre argent, si vous voulez que votre épargne serve une cause sociale ou environnementale et non la spéculation boursière, faites les bons comptes ! Des organismes et des associations vous proposent de faire de votre argent un levier de croissance et de solidarité.

Choisir sa banque

Les « banques coopératives » fonctionnent sous la forme d'une gouvernance démocratique : ce sont les clients qui, en leur qualité de sociétaires, en sont les propriétaires et disposent d'un droit de vote pour élire le conseil d'administration. Parmi les plus connues figurent le **Crédit mutuel**, les **Caisses d'épargne**, les **Banques populaires**, les caisses régionales du **Crédit Agricole**.

Le **Crédit coopératif** propose en outre de faire preuve de solidarité dès l'ouverture d'un compte courant. L'argent est destiné à soutenir des associations, des entreprises solidaires ou respectueuses de l'environnement. De plus, à chaque utilisation de la carte bancaire, un micro-don est effectué et les clients peuvent également choisir d'y ajouter leur contribution.



« On ne vient pas par hasard au Crédit coopératif, mais dans un esprit de solidarité. Nos clients savent ce que nous faisons de leur argent ! »

Jean-Marc Sellen,
directeur de l'agence du Crédit coopératif de Créteil.

L'épargne solidaire

Vous souhaitez mettre de l'argent de côté tout en voulant qu'il serve à quelque chose ? L'épargne solidaire est faite pour vous : votre capital, petit ou grand, est mis au service de projets sociaux ou environnementaux. Vous pouvez décider d'investir tout ou partie du montant pour financer ces projets ou encore verser une partie des intérêts générés.

Le label **Finansol** a été créé pour distinguer les produits d'épargne solidaire des autres produits d'épargne. Plus de 120 produits sont labellisés : livret d'épargne, contrats d'assurance-vie, épargne salariale, microprêts... Vous les trouverez dans des banques, des mutuelles, ainsi que dans certains organismes financiers.

Le **CCFD-Terre solidaire** (une délégation à Créteil) propose aussi des placements dont les intérêts peuvent contribuer à financer plus de 500 projets et partenaires dans 70 pays, dont l'objectif est de permettre à tous de se nourrir, de prévenir les conflits, d'éduquer et d'éveiller les consciences ou encore de protéger les ressources naturelles des pays en développement.



« Avec l'épargne solidaire, votre argent prend de la valeur, vos convictions aussi. »

Label Finansol.

Investir autrement

Vous voulez faire quelque chose de votre argent, mais surtout pas le jouer en Bourse ? Investissez dans les entreprises de l'économie sociale et solidaire. Vous pouvez le faire grâce au **Crédit coopératif**, par exemple, mais aussi par le biais de clubs d'investisseurs, comme les **Cigales**.

Ces « Clubs d'investisseurs pour une gestion alternative et locale de l'épargne solidaire » sont constitués d'un groupe de personnes qui mettent une partie de leur épargne en commun. Le groupe choisit les créateurs qu'il souhaite soutenir et les placements qu'il opère. Il a une durée de vie de cinq ans, au-delà de laquelle le club n'investit plus, mais gère le portefeuille des entreprises où il a investi. Les Cigales sont donc toujours en mouvement et vous pouvez vous renseigner auprès de l'Association territoriale des Cigales d'Île-de-France.



« Je n'ai pas du tout le profil d'un investisseur classique et pas de fort pouvoir d'achat ou d'épargne. Je suis devenue une Cigalière pour soutenir un entrepreneur qui fait attention aux autres et au monde. Dans un club Cigales, nul besoin d'être expert en finances. Du bon sens et de la curiosité suffisent. Nous finançons une entreprise d'Alfortville, D & M Compost, qui vend des composteurs et propose des circuits courts de compost. Depuis 2010, une quinzaine d'adhérents versent chacun 10 à 30 euros par mois. Notre apport est essentiel car les banques sont frileuses face à ces projets innovants. Nous investissons de l'argent et nous apportons un soutien moral à cet entrepreneur que nous avons appris à connaître. »

Anne-Laure Verien,
trésorière des **TransCigales de Marne**, à Créteil.

Les bonnes adresses

Banque coopérative

Banque populaire
www.banquepopulaire.fr

Caisse d'épargne
www.caisse-epargne.fr

**Crédit Agricole
d'Île-de-France**
www.ca-paris.fr

Crédit coopératif
www.credit-cooperatif.coop

Crédit mutuel
www.creditmutuel.fr

La Nef
www.lanef.eu

Épargne solidaire

CCFD-Terre Solidaire
101, rue Chéret
Créteil

01 43 78 08 79
ccfd94@ccfd.asso.com
<http://ccfd-terresolidaire.org>

Finansol
www.finansol.org

Investissement solidaire

Cigales du Val-de-Marne
www.cigales-idf.asso.fr

SE LOGER

« Entre la propriété individuelle et le logement social, on propose une troisième voie, on change les règles. »

Coop Coteau.

Non, habiter autrement ne se limite pas à vivre dans une yourte ou à partager sa salle de bains avec une communauté. À l'heure où le prix des loyers flambe, où les crédits immobiliers sont de plus en plus difficiles, où les matériaux utilisés ne sont pas toujours bons pour la planète, existe-t-il encore une alternative ? Oui, répondent des architectes, des charpentiers, des électriciens, des maçons... Et si vous faisiez appel à eux pour vos projets ?

Devenir propriétaire

Vous avez des revenus modestes et aucun apport personnel ? Vous êtes peut-être éligibles à l'accession sociale à la propriété. Des coopératives comme **Coopimmo** (Champigny-sur-Marne) ou **Domaxia** (Alfortville) produisent des logements destinés à l'accession sociale. Ce mécanisme de location-accession permet à un ménage d'acquérir le logement qu'il occupe avec un statut de locataire. Il acquitte une redevance composée d'une indemnité d'occupation, incluant les frais de gestion, et d'une épargne (la « part acquisitive »). Après une durée qui peut être variable, le ménage a la possibilité d'opter pour le statut d'accédant à la propriété.

Faire des travaux

Des architectes, des décorateurs, des maçons, des peintres, des électriciens, des menuisiers... tous réunis au sein d'**Alter bâtir** (Île-de-France) et qui font le choix de produits et de principes de construction écologiques. Ces entrepreneurs sont autonomes dans la conduite de leurs projets et sont salariés par la coopérative d'activités et d'emploi. Vous pouvez aussi faire appel à la **Coopérative moderne de construction** (Chennevières-sur-Marne) qui intervient en gros œuvre, maçonnerie, carrelage, plâtre... Elle compte 11 salariés, dont 5 sociétaires.

Faire construire

Vous voulez faire construire un « chez vous » bien à vous, mais sans laisser la fortune que vous n'avez pas à un promoteur ? Une forme d'habitat retrouve un engouement depuis quelques années : l'habitat participatif, qui se définit notamment par l'implication des futurs habitants dans la conception et la gestion de leurs logements. Autopromotion immobilière ou coopérative d'habitants propriétaires, les projets prennent différentes formes et réunissent bien souvent des personnes qui ne se satisfont pas de l'habitat traditionnel et qui ne veulent pas (ou plus) vivre les relations complexes subies dans les copropriétés.

Atelier 15, à Ivry-sur-Seine, peut vous aider à monter votre projet. Cette coopérative regroupe des urbanistes et des architectes qui travaillent sur des projets d'habitat participatif. Atelier 15 favorise l'émergence de groupes qui ont envie de faire construire, en s'appuyant sur un autre modèle économique.



« Dans le cadre de l'habitat participatif, nous travaillons avec les futurs habitants. Nous réfléchissons avec eux à leur mode de vie et à leur manière d'utiliser les différents espaces. Pourquoi, par exemple, ne pas prévoir une grande chambre près de la porte d'entrée, qui sera attribuée à un ado ou un jeune adulte devenu plus autonome ? Les moments où tout le monde se retrouve étant plus rares, nous favorisons la cuisine ouverte, afin que la préparation des repas soit un temps fort. L'habitat doit être modulable et c'est pourquoi, au-delà des critères environnementaux, nous privilégions des matériaux facilement transformables comme le bois. »

Alain Costes, architecte, **Atelier 15** (Ivry-sur-Seine).



« Comme beaucoup de monde, je voulais vivre dans une maison, mais, sans apport personnel, impossible d'acheter à Ivry. Avec des amis se trouvant dans la même situation, nous avons constitué un groupe décidé à construire des maisons individuelles, mais de manière collective. Nous défendons une utopie qui consiste à refuser la spéculation : nous sommes acquéreurs de parts sociales d'une coopérative et non d'un bien immobilier. Nous avons acheté un terrain à la Ville, au prix fixé par les Domaines. Depuis, nous essayons de convaincre les banques qui ont du mal à soutenir ce type de projet... Pendant ce temps, nous réfléchissons à la manière de mutualiser certains espaces, comme un local à vélos. Nous prévoyons aussi un petit sentier public qui traversera notre parcelle. Nous ne souhaitons pas cultiver l'entre-soi mais, au contraire, ouvrir ces constructions au reste de la ville. »

Élodie Bortoli,
coopératrice de **Coop Coteau** (Ivry-sur-Seine).

Les bonnes adresses

Architecture - urbanisme

Architectes en Seine
6 quai Jean Compagnon
Ivry-sur-Seine
06 48 77 79 45
contact@architectesenseine.fr
www.architectesenseine.fr

Atelier 15
15, rue Barbes
Ivry-sur-Seine
01 45 21 94 04
atelier15.ivry@gmail.com
www.atelier15-scop.com

Mesostudio
La Fonderie
23 rue de Neuilly
Fontenay-sous-Bois
01 48 77 02 11
mesostudio@architectes.org
www.mesostudio.org

Bâtiment

AKTEO
6, rue de Lonray
Champigny-sur-Marne
09 65 39 77 56
jacqueline.lachkar@la-moderne.fr

AMB
30, rue du Kéfir
Zone Senia
Orly
01 41 73 27 00
amb.pires@wanadoo.fr

CMC
13, rue du Belvédère
Chennevières-sur-Marne
01 56 86 17 98
cmc.scop@wanadoo.fr

Cotracoop
54, avenue Sainte Marie
Saint-Mandé
01 48 08 15 16
cotracoop@wanadoo.fr

Escale
17, rue du Maréchal Lyautey
Villeneuve-le-Roi
01 49 61 18 69
escale.ei@club-internet.fr

JANUS
6, rue Albert Einstein
Créteil
01 45 13 99 99
janus-creteil@groupevitaminet.com

Le travail
4, rue de Lonray
Champigny-sur-Marne
01 48 83 65 99

Régie de quartier de Créteil
86 bis, avenue du Docteur
Paul Casalis
Créteil
01 43 39 45 66
regie.creteil@wanadoo.fr
www.regiedequartier-creteil.fr

TBM
2 bis, rue Vassal
Saint-Maur-des-Fossés
01 43 97 44 24
tbm-scop@wanadoo.fr
www.tbm-scop.fr

Union céramique
30, rue du Kéfir Sénia 615
Orly
01 41 73 27 10
amb.claudine@wanadoo.fr

Urban environnement
30-32, rue Auguste Perret
Villejuif
09 52 14 54 00
urban.environment@gmail.com

URBATIR
2, rue Émile Roux
Fontenay-sous-Bois
01 43 94 04 04
urbatir@wanadoo.fr

Bâtiment et Écoconstruction

Alter bâtir
11, rue de l'Escaut
Paris
01 42 01 89 59
contact@alter-batir.fr
www.alterbatir.fr

Construction

Coopimmo
7, rue Roland Martin
Champigny-sur-Marne
01 45 15 12 90
contact@coopimmo.fr
www.coopimmo.com

Domaxia
86 bis, quai Blanqui
Alfortville
01 45 18 20 00
www.domaxia.fr

Déco

3MIL
13, passage d'Artois Bidot
Saint-Maur-des-Fossés
01 79 11 20 49
txconcept@gmail.com

Habitat participatif

Coop Coteau
Ivry-sur-Seine
01 45 15 12 90
coop-coteau.overblog.com

ÊTRE BÉNÉVOLE

« Pour faire de grandes choses, il ne faut pas être un si grand génie : il ne faut pas être au-dessus des hommes ; il faut être avec eux. »

Montesquieu, philosophe et écrivain (1689-1755).

Vous avez des compétences, des idées, des convictions ? Vous voulez vous investir, gratuitement, pour la noblesse de l'engagement, pour échanger avec d'autres et partager une action collective ? Rejoignez les 150 000 Val-de-Marnais bénévoles dans les 14 000 associations du département.

Des bénévoles sur tous les terrains

On les trouve sur les terrains de foot, donnant des cours de jardinage, exposant les besoins des pays du Sud ou distribuant des repas aux plus démunis... Qu'ils soient entraîneur, informaticien, enseignant, plombier, tous prennent un temps plus ou moins long sur leurs loisirs pour agir ensemble. Si les bénévoles n'existaient pas, il n'y aurait plus de clubs de sport, d'associations culturelles, caritatives ou de solidarité. À l'heure où la crise économique conduit bon nombre d'habitants à se replier sur eux-mêmes et à s'isoler, quelques chiffres sont encourageants : entre 2010 et 2013, la part des Français donnant du temps pour les autres est passée de 36 % à 40 %. Et si les seniors sont les plus assidus (à partir de 70 ans, une personne sur deux est bénévole), les jeunes sont tout de même 32 % à s'investir dans les associations. N'hésitez plus à vous engager près de chez vous ou dans les grandes associations de France, avec les 900 bénévoles des **Restos du Cœur du Val-de-Marne**, dans l'une des 16 adresses du **Secours populaire** ou dans l'un des projets portés par le **Secours catholique**, telle que la construction d'un centre d'hébergement d'urgence pour les familles, en partenariat avec d'autres associations et des collectivités.

www.francebenevolat.org - www.secourspopulaire.fr/94

<http://ad94.restosducoeur.org> - www.valdemarne.secours-catholique.org



« Je suis retraité et j'avais envie de pouvoir conjuguer mon expérience en informatique et une action sociale. Dans cette association, j'aide à former des jeunes, je partage et leur transmets mon expérience. Ici, il y a une vraie diversité des personnes, cela permet de s'ouvrir et d'échanger. »

Michel Piga,
bénévole à **Ateliers sans frontières** (Bonneuil-sur-Marne).

Proj'aide, le service départemental de soutien aux associations



Le Conseil général, avec son service Proj'aide, encourage la vie associative et citoyenne. Pour créer votre association, préparer votre projet, renforcer vos compétences... une équipe de conseillers vous aide et vous accompagne lors de rendez-vous personnalisés. Pour des questions pointues dans des domaines spécifiques, ils vous orientent vers des experts en droit, fiscalité, communication, comptabilité, gestion de la paie... Des formations réservées aux bénévoles des associations val-de-marnaises sont

programmées pour renforcer leurs compétences en matière de financement, d'emploi, de communication, de management, de méthodologie de projet... Des soirées et des rencontres régulières entre associations permettent de partager les expériences et le savoir-faire, d'échanger avec d'autres bénévoles...

Vous trouverez également toute la documentation nécessaire, sur place ou sur le site Internet du service. Vous pouvez mettre en ligne les actions de votre association pour les partager avec l'ensemble de la communauté associative val-de-marnaise ou encore rechercher des bénévoles par le biais de la Bourse au bénévolat.

<http://projaida.valdemarne.fr>

INVENTER UNE AUTRE SOCIÉTÉ

« Tout humain que j'exclus des liens que je tisse est une source dont je me prive. »

Albert Jacquard, biologiste (1925-2013).

Quand certains rêvent dans leur coin, d'autres refont le monde, modestement, mais sûrement, à une échelle tout d'abord locale car basée sur l'implication même des habitants. Une nouvelle monnaie, des compétences qui se complètent, des rapports humains sans hiérarchie, et une économie qui devient, de fait, naturellement sociale et solidaire. Et si, tout en rêvant, on agissait ?

Les Sel sortent de l'euro

Ali donne un coup de main aux jardiniers amateurs, Camille cherche des cours de cuisine, tandis que Sylvie aide à rédiger des courriers et que Romain prend des cours d'anglais avec Sonia... Si vous avez un peu de temps et de compétences, mettez du « Sel » dans votre vie.

Les Sel, pour **Systèmes d'échanges locaux**, sont des associations dont les membres échangent entre eux des services, des savoirs et des biens grâce à une monnaie virtuelle qui correspond au temps passé. Ainsi, une minute de ménage vaut tout autant qu'une minute de dépannage informatique.

Plusieurs Sel existent dans le Val-de-Marne, à Ivry, Créteil, Noisieu, Villecresnes, Fontenay, Villejuif... Ils rivalisent d'imagination pour trouver de nouvelles monnaies : cristol, plume, grains de sel...

Ailleurs, les Sel ont mis sur pied des réseaux secondaires, notamment un consacré aux hébergements de vacances et qui porte, bien sûr, le nom de Route du Sel...



« Les 110 adhérents de notre Sel viennent chercher de la convivialité et une nouvelle forme de solidarité face à la crise. À notre échelle, nous rendons à la monnaie sa fonction originelle : favoriser les échanges. Si l'argent n'allait pas à la spéculation, nous n'aurions pas eu de crise comme celle des subprimes. »

Linda Laforge, présidente du **Sel intercommunal de Noisieu, Ormesson, Bry-sur-Marne**.



Formation à l'élagage.

Le produit intérieur social contre le PIB

Dans cette ferme de Villeneuve-le-Roi, vous trouverez des moutons, des chèvres, des ânes, une truie... et des meuniers et meunières qui ne vous parleront pas de farine, mais d'une nouvelle forme de vie collective et économique. Une centaine de bénévoles (les meuniers), 500 adhérents, 85 jeunes en insertion et quelque 6 000 visiteurs par an contribuent à faire vivre les trois hectares du centre social de la **Ferme du parc des meuniers**.

Ici, pas de programme d'activités, mais des projets élaborés par les habitants eux-mêmes, à partir de leurs propres compétences : ateliers de plomberie, de menuiserie, séances d'alphabétisation ou de remise à niveau en maths, potager, brocante, apiculture... Chacun y trouve sa place, l'ingénieur comme l'allocataire du RSA, et tout ce monde parvient à autofinancer 50 % des activités.



« C'est un lieu ouvert, gratuit, où les gens qui viennent pour jardiner découvrent qu'il peut y avoir un autre projet de société. Ici, nous inventons le produit intérieur social qui a bien plus de valeur, pour nous, que le fameux PIB. »

Loïc Moreno, chef de projet à la Ferme du parc des meuniers.



« Au début, j'aidais les jeunes en insertion en français et en maths et puis, quand j'ai vu les gens qui apportaient de la vaisselle et des objets, j'ai eu l'idée de monter une "Solibroc", des ventes à bas prix que nous organisons trois ou quatre fois par an. Tous les 15 jours, nous nous retrouvons avec une cinquantaine de personnes pour une journée de chantier consacrée à l'entretien de la ferme. On travaille, on cuisine, on passe du bon temps. »

Armand, « meunier ».

Dans le centre-ville de Chevilly-Larue, les projets naissent au fur et à mesure que viennent les idées des 300 adhérents et des visiteurs des écoles ou des centres de loisirs. La Ferme du saut du loup comprend un corps de ferme et des terrains où chacun s'emploie au potager, à la vigne, au verger, à l'apiculture, au compostage...

Quand un projet se monte, l'équipe de trois salariés n'a qu'une ambition : qu'il soit partagé par le plus grand nombre, en favorisant les passerelles d'une activité à l'autre.



« En 2013, des allocataires du RSA, accompagnés par l'association AEF 94, ont construit un four à pain avec de l'argile, de la paille, du sable. Bientôt, nous le mettrons en service avec l'envie que tous les habitants viennent faire cuire leur pizza ou leur tagine. »

Olivier Azéma,
directeur de la Ferme du saut du loup.

Les bonnes adresses

Coordination des Sel d'Île-de-France

<http://intersel-idf.org>

La Ferme du parc des meuniers

60, rue Charles Nungesser
Villeneuve-le-Roi
01 49 61 06 68
lafermedesmeuniers@wanadoo.fr
<http://fermedesmeuniers.blogspot.fr>

La Ferme du saut du loup

Parc communal
52, rue du Lieutenant
Petit-Le-Roy
Chevilly-Larue
01 56 34 04 72
lafermedusautduloup@hotmail.com



Transmission de compétences entre un charpentier à la retraite et des jeunes en stage d'insertion : construction d'un nichoir pour hirondelles au centre social de la Ferme du parc des meuniers.

Qu'est-ce que l'économie sociale et solidaire ?

En achetant des légumes à une Amap, en donnant vos vêtements, en vous soignant dans un centre mutualiste ou encore en ouvrant un compte dans une banque coopérative, vous contribuez à faire vivre l'économie sociale et solidaire. Car les magasins liés au commerce équitable, les traiteurs solidaires, les entreprises de recyclage, les associations de soins à domicile, les centres socioculturels ont en commun de vouloir servir l'intérêt collectif et social et de répondre aux besoins des populations. Ce secteur économique pas comme les autres se distingue notamment par l'absence de recherche du profit financier et par une gestion démocratique.

L'économie sociale, née de la révolution industrielle et de l'essor du capitalisme, est apparue en France au XIX^e siècle en réaction à l'apparition d'une classe ouvrière laborieuse, pauvre et peu éduquée. Des penseurs utopiques s'inspirant de l'humanisme et, en partie, du christianisme social, eurent pour préoccupation la reconnaissance de la valeur du travail et des travailleurs, l'entraide, les principes d'égalité et de partage.

Proudhon souhaitait par exemple que les ouvriers et les paysans deviennent propriétaires de leur travail, de leur terre, et bénéficient d'une rémunération à sa juste valeur. Il proposait ainsi que des travailleurs s'unissent sous forme coopérative et mutualiste, à l'encontre du principe de l'actionariat. Fourier fut à l'origine des phalanstères, de grands bâtiments installés sur d'immenses terrains cultivables, prévus pour faire vivre des centaines de familles en collectivité.

La fin des années 1880 est marquée par l'adoption de la charte de la mutualité, la création des premières coopératives et la naissance du syndicalisme. La loi sur la liberté d'association est adoptée en 1901. Les fondements de l'économie sociale étaient ainsi posés.

L'économie solidaire est une notion plus récente, apparue dans les années 1970, et qui se définit par une finalité à forte utilité sociale : recrutement prioritaire de personnes en difficulté, activités écologiques, respect des normes sociales et environnementales...

Le respect de grands principes

Les contours de l'économie sociale et solidaire sont définis par le respect, par ses entreprises et organisations, de grands principes.

La gestion démocratique de la structure signifie que chaque membre compte pour un, quel que soit son apport en capital ou en temps, pour les associations. Les décisions stratégiques sont prises sur la base d'un vote où « une personne = une voix ». Ce mode de gouvernance est particulièrement appliqué par les associations, les coopératives et les mutuelles.

La structure a pour objectif de remplir des **missions d'intérêt collectif**, au profit de publics plus ou moins ciblés, ou d'**intérêt social** comme peuvent les développer des associations ou des structures d'insertion par l'activité économique.

La structure ne cherche pas à dégager des profits financiers. Ce **principe de non-lucrativité** n'exclut pas la possibilité de faire des bénéfices, mais ils doivent essentiellement servir au développement de l'entreprise. Aucun dividende ne peut être versé aux membres d'une association. Dans une coopérative, les associés peuvent recevoir une partie du bénéfice, à la fois comme détenteurs du capital et comme salariés.

Les **ressources** de ces entreprises peuvent provenir du **secteur privé et du public**. Les structures peuvent être reconnues par les pouvoirs publics comme des interlocuteurs privilégiés dans la mise en œuvre de politiques d'intérêt général, en matière de santé ou d'emploi par exemple. Elles peuvent donc avoir droit à des subventions, des aides spécifiques à l'emploi ou à des avantages fiscaux.



« Partout dans le monde, des employés de bureau, des chargé(e)s de communication, des assistant(e)s RH et des managers savent pourquoi ils se lèvent le matin. Ils travaillent dans des entreprises qui ont réinterrogé leur mode d'organisation et qui sont utiles à la société. »

Jean-Marc Brûlé, président de l'Atelier,
le centre de ressources régional de l'économie sociale
et solidaire d'Île-de-France.



Pourquoi ne pas tenter de joindre l'agréable à l'utile ?

Des milliers de salariés s'engagent dans cette voie et choisissent de travailler différemment, en exerçant un métier utile à la collectivité, en enrichissant leurs projets professionnels plutôt que des actionnaires, en prenant ensemble les décisions essentielles à la bonne marche de leur entreprise.

Loin de procurer une simple occupation, les entreprises de l'économie sociale et solidaire sont ouvertes à tous les métiers et dynamisent le marché de l'emploi. Beaucoup se situent dans des secteurs en développement, comme l'aide à la personne, le médico-social, les loisirs... D'autres favorisent l'insertion par l'emploi pour aider ceux qui en sont le plus éloignés.

Aide ménagère ou architecte, dentiste ou maçon, tout le monde peut trouver sa place. Et si vous rejoigniez les 36 000 salariés val-de-marnais travaillant dans l'économie sociale et solidaire ?

Pour balayer les idées reçues

L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE NE CRÉE PAS D'EMPLOIS SALARIÉS

36 000 emplois salariés dans le Val-de-Marne relèvent du secteur de l'économie sociale et solidaire. Cela représente **7 %** des emplois sur le territoire, et **2 700 établissements employeurs**.

LES ASSOCIATIONS NE PRENNENT QUE DES BÉNÉVOLES

81 % des salariés de l'économie sociale et solidaire du département sont employés dans des associations.

IL N'Y A QUE DES POSTES À DURÉE DÉTERMINÉE

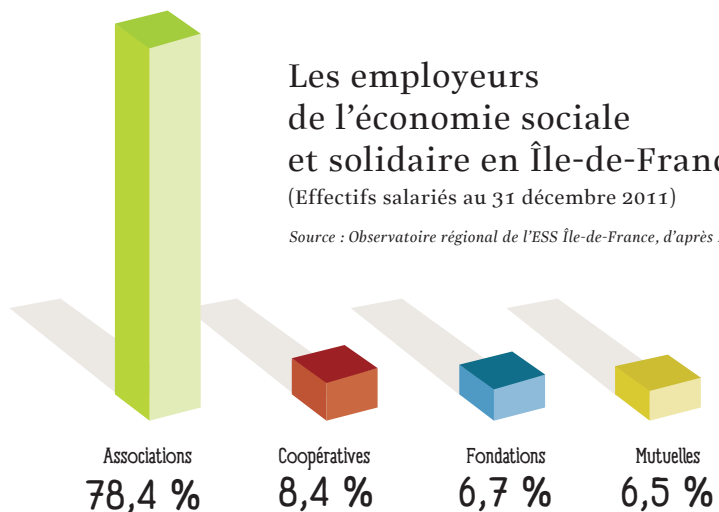
77 % des contrats sont des **CDI**, contre **64 %** pour l'ensemble de l'activité économique du Val-de-Marne.

IL N'Y A QUE DU TEMPS PARTIEL

68 % des contrats sont à temps complet. Les emplois à temps partiel se trouvent notamment dans les métiers de l'animation et de la culture.

LES SALAIRES SONT PEU ÉLEVÉS

Un salarié de l'ESS gagne près de **2 000 € nets** en moyenne en Île-de-France.



Les employeurs de l'économie sociale et solidaire en Île-de-France (Effectifs salariés au 31 décembre 2011)

Source : Observatoire régional de l'ESS Île-de-France, d'après Insee-Clap 2011.

UN SECTEUR ÉCONOMIQUE DYNAMIQUE

« Chaque année, un emploi sur cinq est créé par les entreprises de l'économie sociale et solidaire. »

Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire.

Si l'économie sociale et solidaire trouve ses racines au XIX^e siècle, elle a véritablement émergé ces dernières décennies. C'est un secteur qui regroupe des entreprises de statuts différents, œuvrant dans des champs professionnels très étendus, faisant parfois cohabiter des bénévoles et des salariés...

Il en résulte une méconnaissance des réalités de l'emploi et quelques idées reçues... Le champ de l'économie sociale et solidaire constitue pourtant l'un des premiers employeurs du pays, avec 2,3 millions de salariés et 223 000 organisations employeuses. En Île-de-France, ce secteur regroupe 7 % des salariés, présents dans leur très grande majorité dans les associations.



« L'ESS doit répondre à des enjeux démographiques forts : 608 000 départs en retraite sont prévus d'ici à 2020. Les postes à pourvoir seront particulièrement importants pour les métiers de l'aide à domicile, employés de maison, aides-soignants, infirmiers, professions paramédicales, éducateurs spécialisés, accueil de la petite enfance, cadres de la banque et de la mutuelle, professionnels de l'animation socioculturelle, formateurs. Un tiers de l'encadrement sera à renouveler dans les dix ans à venir, notamment dans les mutuelles et les coopératives. Plus qu'ailleurs, les besoins en personnel de l'économie sociale et solidaire concerneront les postes qualifiés, tout en maintenant de réelles opportunités pour des jeunes ayant de bas niveaux de qualification. »

Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire.

EXERCER SON MÉTIER DANS L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

« Rejoignez ceux qui aiment le lundi. »

Union régionale des scop.



L'économie sociale et solidaire compte 14 branches professionnelles dans les secteurs de l'insertion et de l'emploi, du bâtiment, du sport, de la culture, de l'animation, de la santé, du mutualisme, de l'aide à domicile, du logement social... Au total, plus de 200 métiers et fonctions répertoriés.

Votre métier a sa place dans l'ESS



Trader, passez votre chemin... Hormis les activités liées à la spéculation financière, tous les métiers intéressent les entreprises de l'économie sociale et solidaire. Celles-ci sont partout : dans l'alimentation, la restauration, le commerce, les loisirs et la culture, les services à la personne, la santé, l'assurance, la banque, la construction, l'habitat... Elles ont besoin de professionnels au même titre que les entreprises du secteur lucratif. L'économie

sociale et solidaire permet à ces professionnels d'exercer leurs talents et d'apporter leurs compétences, dans un contexte qui privilégie l'intérêt collectif et la satisfaction des besoins des populations.

Vendeur dans un magasin de commerce équitable, professeur de danse dans un centre socioculturel, infirmier dans un service de soins à domicile, chauffeur de poids lourd dans une association de recyclage, gestionnaire de compte dans une banque coopérative, maçon dans une entreprise de construction écologique, comptable dans une association... tout le monde a sa place dans l'économie sociale et solidaire.

Jeunes : s'orienter dans l'ESS, entreprendre, trouver un stage

« SUCCESS! » est un programme qui s'adresse à tous les jeunes de 18 à 30 ans, qu'ils soient étudiants, jeunes diplômés, en décrochage scolaire ou en recherche d'emploi, en reconversion ou futurs entrepreneurs de l'ESS... Il aborde l'ESS comme une réponse aux besoins d'orientation, d'insertion professionnelle et d'engagement des jeunes.

Animé par l'Atelier, le centre régional de ressources de l'ESS en Île-de-France, « SUCCESS! » propose de faire un tour d'horizon des professions qui intéressent les jeunes. Il organise à cet effet des speed dating « A la rencontre des pros de l'ESS », des visites d'entreprises ou encore des ateliers emploi « Donne du sens à ton job! ».

Au programme également, une bourse aux stages, des ressources pédagogiques (jeux, films, expositions, quiz...) et des animations adaptées à des thématiques spécifiques (solidarité locale, culture, éco-activités, commerce équitable...).

D'une façon plus générale, « SUCCESS! » balaye les idées reçues et incite les jeunes à se tourner vers une consommation plus responsable, un travail basé sur la coopération et un entrepreneuriat citoyen. Depuis son lancement en 2011, ce programme a sensibilisé 4 000 Franciliens.

Le Conseil général s'associe à l'Atelier dans la déclinaison de « SUCCESS! » en Val-de-Marne.

www.vosvaleursfontcarriere.fr

Chercher un emploi dans l'ESS

Plusieurs organismes recensent les offres d'emploi du secteur de l'économie sociale et solidaire.

Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire :

www.emploi-ess.fr

Union nationale des sociétés coopératives et participatives :

www.les-scop.coop

Association

Ressources solidaires :

www.ressources-solidaires.org



Métier : orthodontiste

« Comme beaucoup de mes jeunes confrères, j'ai choisi de commencer ma carrière dans un centre mutualiste pour le confort procuré par des horaires fixes et un salaire régulier. Je continue d'y exercer car la qualité de la prestation fournie aux patients est équivalente à celle d'un cabinet libéral. Si ce n'était pas le cas, je partirais. Dans notre centre dentaire, on ne regarde pas si vous avez la CMU ou non, on prend tout le monde. Pour travailler ici, il ne faut pas être dans une logique financière. Je suis heureuse de savoir que tout le monde peut venir se soigner, même s'il faut tout de même nous adapter aux moyens financiers de nos patients. »

Charlotte Eurin, centre dentaire mutualiste (Créteil).

Métier : chef cuisinier

« Je suis chef cuisinier pour le traiteur solidaire Les Délices d'Alice et encadrant technique d'une petite équipe de salariés en insertion. Mon parcours professionnel était jusque-là assez classique : CAP de cuisine, expériences dans des restaurants, en restauration collective, à mon compte comme traiteur... »

À la fermeture de mon entreprise, j'ai intégré Les Délices d'Alice en étant intéressé par cette responsabilité liée à l'insertion. J'étais maître d'apprentissage pendant vingt ans et j'aime transmettre aux autres ce que je sais faire. Ici, je travaille avec des personnes qui n'ont jamais touché à un couteau. Il faut être beaucoup plus vigilant et réactif sur le plan de la sécurité et de l'hygiène notamment. J'insiste aussi sur la qualité de nos produits : solidaire ne veut pas



Témoignages



Métier : architecte urbaniste

« J'ai fondé Atelier 15 avec deux confrères qui, comme moi, se voyaient assez mal dans le rôle du patron et ne voulaient pas travailler pour un architecte qui ne partagerait pas son savoir. Notre statut coopératif est lié à notre manière d'exercer notre métier. Il règle le problème de l'égoïsme de l'architecte qui, en France, se prend facilement pour un demiurge. Ici, nous mettons toujours le collectif en avant. S'il existe comme ailleurs un référent par projet, nous travaillons toujours en binôme et, dès qu'un problème surgit, nous en parlons tous ensemble. Chacun dans l'équipe a ses spécificités et nous tirons parti de nos expériences respectives. »

Alain Costes, Atelier 15 (Ivry-sur-Seine).

Choisir son métier dans les activités de service

Dans une société traversée par la crise économique, l'économie sociale et solidaire prend une place grandissante en développant des initiatives innovantes, en réponse à des besoins sociaux non couverts ou mal satisfaits. Rien d'étonnant, dès lors, à ce que les métiers les plus représentés à ce jour soient des emplois de service.

Dans le Val-de-Marne, 32 % des emplois de l'économie sociale et solidaire relèvent de l'action sociale, 15 % de l'enseignement, 14 % de la santé et 12 % des activités financières et d'assurance, pour ne citer que les principaux secteurs. Les autres activités n'en sont pas moins présentes, mais comptent moins de personnel. Ainsi, les établissements dédiés au sport, aux loisirs et à la culture représentent-ils le quart des entreprises de l'économie sociale et solidaire en Île-de-France, mais seulement 8 % des effectifs.

Témoignages

Métier : ludothécaire

« Je suis animateur et ludothécaire au centre socioculturel La Lutèce. Nos activités visent à favoriser l'épanouissement des enfants et des jeunes, à promouvoir l'égalité des chances. Nous utilisons plusieurs supports, comme l'accompagnement scolaire après l'école, des activités informatiques et des jeux. Le mercredi, nous accueillons les enfants pour des jeux de société, des activités manuelles et des sorties. Nous avons aussi un partenariat avec le collège de Valenton autour d'un projet sur les discriminations où nous faisons intervenir des partenaires par le biais du jeu et du théâtre. Pour exercer ce métier, il existe une formation conduisant au brevet professionnel de la jeunesse de l'éducation populaire et du sport, option jeu et jouets. »

Jacques Bailbé, centre socioculturel La Lutèce, à Valenton.

Travailler dans le champ de l'insertion par l'activité économique

L'économie sociale et solidaire est très présente sur le terrain de l'insertion sociale et professionnelle. Outre un contrat de travail à durée déterminée, ces structures proposent aux salariés en insertion un accompagnement social, dont l'objectif est de parvenir à lever tous les obstacles freinant le retour à l'emploi. Cet accompagnement est assuré par des conseillers en insertion, métier pour lequel il existe des formations spécifiques.



Métier : chargé d'insertion

« Nous accompagnons les personnes dans leur recherche d'emploi, en les aidant à préciser leur projet, à valoriser leurs compétences, à se former si besoin. Le problème de l'emploi est d'autant plus central qu'il entraîne une perte de confiance, un isolement social, des difficultés financières et parfois de logement. Notre accompagnement porte sur l'ensemble des problèmes et nous utilisons tous les leviers possibles pour les régler : soutien dans les démarches, rencontres avec des professionnels, sorties culturelles, ateliers informatiques ou de jardinage, construction d'un four à pain, comme nous l'avons fait à La Ferme du Saut du Loup... »

Cédric Vérillon et François Lyon, AEF 94 (Action Emploi Formation), à L'Hay-les-Roses.

SE FORMER À L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Même « sociale et solidaire », une entreprise reste une entreprise et ses cadres... des dirigeants, des gestionnaires, des pilotes de projets qui ont besoin d'être formés. Ils se reconnaissent généralement peu dans les filières de formation traditionnelle en gestion, management, marketing. Les associations, coopératives, mutuelles, fondations ont des besoins singuliers, liés notamment à leur mode de gouvernance et à leurs valeurs. Étudiants ou salariés en formation continue peuvent désormais suivre des cursus universitaires spécifiques à l'économie sociale et solidaire.

Formations initiales et continues

Trente-cinq cursus diplômants sont consacrés à l'économie sociale et solidaire, couvrant les champs de la gestion humaine et financière, la gouvernance de l'entreprise ou le cadre légal et réglementaire. Les intitulés donnent le ton de la spécificité de la filière : licence professionnelle Management des organisations, avec option Gestion des établissements sanitaires et sociaux ; masters consacrés au management de l'insertion par l'économie sociale et solidaire, au management des associations ou d'organismes à vocation sociale et culturelle ; master Pilotage des organisations de l'économie sociale et solidaire (spécialité marketing et production de services)... Au total, 21 licences professionnelles et 14 masters sont ouverts aux étudiants, mais aussi aux salariés et aux bénévoles du secteur de l'économie sociale et solidaire souhaitant bénéficier de la formation continue. Ces formations sont proposées à l'université, notamment celles de Marne-la-Vallée et de Nanterre, au Conservatoire national des arts et métiers, et dans de grandes écoles comme l'Essec ou l'Institut d'études politiques de Paris. Toutes les formations sont recensées par [l'Atelier](#).



La validation des acquis de l'expérience

Vous avez 30, 40, 50 ans et vous souhaitez faire reconnaître votre expérience de salarié ou de dirigeant associatif ? Grâce au dispositif de la validation des acquis de l'expérience (VAE), vos années de travail ou de bénévolat peuvent vous permettre d'obtenir une certification professionnelle. Cette certification est établie au terme d'un parcours au cours duquel le candidat constitue un dossier précisant son expérience et se présente face à un jury de professionnels. Ce dispositif s'adresse à tous, mais vise particulièrement les bénévoles et les salariés ou demandeurs d'emploi peu qualifiés. La certification obtenue est bien souvent un sésame ouvrant les portes des filières universitaires. Dans le Val-de-Marne, des structures délivrent des conseils gratuits aux candidats à la VAE : [comité de bassin d'emploi Sud 94](#), [Réflexe RH](#), [Chambre de métiers et de l'artisanat](#), le [CAVA](#) (centre académique de validation des acquis de l'expérience) de l'académie de Créteil.

Les bonnes adresses

Formation en Île-de-France

AFPA
www.afpa.fr

L'Atelier : Centre régional de ressources de l'ESS
8-10 impasse Boutron
Paris
01 40 38 80 89
www.atelier-idf.org

Conservatoire national des arts et métiers
www.cnam.fr

Essec
www.executive-education.essec.fr

Proj'aide, service du Conseil général
Formation pour les bénévoles
<http://proj'aide.valdemarne.fr/formations>

Institut d'études politiques
www.sciencespo.fr

Université Paris Ouest Nanterre La Défense
www.u-paris10.fr et www.crefop.u-paris10.fr pour la formation continue

Université Paris-Est Marne-La Vallée
www.u-pem.fr

VAE

CAVA
12 rue Georges Enesco
Créteil
01 57 02 67 38
www.forpro-creteil.org/cava

Chambre de métiers et de l'artisanat
27, avenue Raspail
Saint-Maur-des-Fossés
01 49 76 50 15
www.cma94.fr

Comité de bassin d'emploi sud 94
12, rue du séminaire
Rungis
01 41 80 81 44
www.cbe-sud94.org

Réflexe RH

Maison de l'emploi et des entreprises des bords de Marne
5-9, rue Anquetil
Nogent-sur-Marne
06 27 23 40 39
conseil@reflexerh.info
www.maisonemploi.info

Réflexe RH

Maison de l'emploi de Maisons-Alfort, Charenton-le-Pont et Saint-Maurice
137 bis, avenue du général Leclerc
Maisons-Alfort
06 27 23 40 39
conseil@reflexerh.info
www.maisonemploi.info

DES EMPLOIS
POUR SE RÉINSÉRER

Il est souvent difficile pour des jeunes peu qualifiés ou des chômeurs de longue durée de retrouver seuls un emploi. Plus le temps passe, plus les difficultés affectent le quotidien, le logement, la santé, les relations sociales... Les entreprises et les associations du secteur de l'insertion par l'activité économique ont pour vocation de proposer des emplois à des personnes en difficulté sur le marché du travail et orientées par les travailleurs sociaux des communes et du Département et les conseillers en insertion ou emploi. Il s'agit d'emplois temporaires, dans le cadre de contrats aidés essentiellement par l'État, doublés d'une formation et d'un accompagnement spécifique. Les salariés en insertion se forment, retrouvent des habitudes de travail, reprennent confiance en eux, entreprennent des démarches pour régler leurs différents problèmes. L'objectif final restant bien sûr de leur permettre de retrouver un emploi classique et pérenne.

L'insertion par l'activité économique

Dans le Val-de-Marne, il existe une trentaine de structures d'insertion, comme **Ateliers sans frontières** (Bonneuil), qui emploie 65 personnes sur des postes de préparateur de commandes, chauffeur livreur, agent de sécurité, d'entretien ou d'accueil. Beaucoup de structures d'insertion exercent dans les métiers de l'aide à domicile, qu'il s'agisse de dépannage en plomberie, de gardes d'enfant ou de ménage.

Pour alimenter ses épiceries, l'**Association nationale des épiceries solidaires** se fournit notamment... au marché de Rungis. Son chantier d'insertion – le Potager de Marianne – emploie vingt-quatre salariés en insertion socioprofessionnelle à la préparation des commandes et à la livraison. Chaque jour, 5 tonnes de fruits et de légumes sont distribuées, une partie étant issue de la valorisation des invendus de Rungis, l'autre directement achetée auprès des grossistes.

À la fin de leur contrat, les salariés en insertion s'orientent vers une formation ou un emploi. L'équipe du Potager de Marianne continue de suivre ces salariés pendant leur période d'essai pour s'assurer de la bonne adaptation au poste de travail et à l'entreprise qui les a recrutés.

Val de Brie insertion (Villiers-sur-Marne) salarie ainsi une cinquantaine de salariés dans le second œuvre du bâtiment, l'entretien des espaces verts, l'entretien de locaux et les services à domicile (repas, ménage).



« Quand je suis arrivée d'Algérie, je ne connaissais personne. Grâce à Val de Brie insertion, j'ai pu travailler auprès des personnes âgées, faire leur ménage, les aider pour leur toilette. Je voulais devenir aide-soignante, mais j'avais tellement de choses à régler avant d'envisager une formation... La conseillère m'a beaucoup aidée et je remercie toute l'équipe, ainsi qu'une personne de la mairie, qui se reconnaîtra. Depuis octobre 2013, je suis auxiliaire de vie en CDI, bientôt à temps complet, dans l'association Bry Services Familles. Je n'abandonne pas mon idée de formation, mais ce travail me plaît beaucoup. »

Khoukha, ancienne salariée de Val de Brie insertion (Villiers-sur-Marne).



Les Délices d'Alice

Les bonnes adresses

Bâtiment

Escale

17, rue du Maréchal Lyautey
Villeneuve-le-Roi
01 49 61 18 69
escale.ei@club-internet.fr

Janus

6, rue Albert Einstein
Créteil
01 45 13 99 99
janus-creteil@groupevitaminet.com

Urban environnement

30-32, rue Auguste Perret
Villejuif
09 52 14 54 00
urban.environnement@gmail.com

URBATIR

2, rue Émile Roux
Fontenay-sous-Bois
01 43 84 04 04
urbatir@wanadoo.fr

Centre de formation bâtiment second œuvre

Biorythme

5, rue Auguste Franchor
Choisy-le-Roi
01 48 53 92 40
biorythme.choisy@wanadoo.fr

Entraide sociale

Promoloisirs

41-43, rue de la Galaise
Thiais
09 63 25 44 47
promoloisirs@orange.fr

Espaces naturels et espaces verts

Confluences

28, rue Joachim du Bellay
Arcueil
06 77 47 07 25
fhubert@confluences-chantiers.org

Régie de quartier Limeil-Brévannes Services plus

1, place des Tilleuls
Centre commercial
Limeil-Brévannes
01 56 73 17 77
contact@lbserviceplus.fr

Épicerie solidaire

ANDES

10, rue des tropiques
MIN de Rungis
Rungis
01 46 86 81 40
www.epiceries-solidaires.org

Vêtements

EMMAÛS

180 bis, rue P. Vaillant-Couturier
Alfortville
01 43 53 92 71
contact@lafriperiesolidaire.com
www.lafriperiesolidaire.com

Régie de quartier

« Au service de votre linge »

1, place des Tilleuls
Centre commercial
Limeil-Brévannes
01 56 73 17 77
contact@lbserviceplus.fr

Logistique

A2EF-Les restos du cœur

Zone Sogaris
Rungis Cedex
01 84 23 04 64
a2ef.insertion@restosducoeur.org

ARES Services

ZI de la Haie Griselle
22, rue du 8 mai 1945
Boissy-Saint-Léger
01 45 98 20 00
www.ares-association.fr

Ateliers sans Frontières

17, rue du Moulin Bateau
Bonneuil-sur-Marne
01 41 94 96 39
contact@ateliersansfrontieres.org
www.ateliersansfrontieres.org

Val-Bio Île-de-France

2, rue Robert Peary
Choisy-le-Roi
01 48 90 81 54
valbio.iledelfrance@gmail.com



Nettoyage urbain et second œuvre

Régie de quartier de Créteil
86 bis, avenue du Dr Paul Casalis
Créteil
01 43 39 45 66
regie.creteil@wanadoo.fr
www.regiedequartier-creteil.fr

ISP 94

60, rue Jules Ferry
Saint-Maur-des-Fossés
01 71 33 14 23
isp94@free.fr

Ressourcerie

Approche
90 bis, avenue Barbes
Saint-Maur-des-Fossés
01 48 83 13 67
courrier@association-approche.com.fr
www.association-approche.com.fr

Restauration collective

Afriques et Espoir :
« LE BAOBAB »
13, rue Jean-Jacques
Rousseau
Ivry-sur-Seine
01 75 37 54 70
06 01 26 33 53
as.afrique-espoir@orange.fr

Second œuvre, entretien

Régie de Quartier de Champigny
6, square Jean Goujon
Champigny-sur-Marne
01 48 80 09 43
regie.mordacs@numericable.fr

Services à la personne

AEF 94
111-113, rue Paul Hochart
L'Haÿ-les-Roses
01 46 86 12 69
fr.rougier-3f@aef94.com
www.aef94.com

Fresnes Services

7, square du 19 mars 1962
Fresnes
01 46 68 20 68
fresnes-service@sfr.fr

Insertion service

10, avenue du Dr Calmette
Saint-Maur-des-Fossés
01 71 33 13 17
insertionservice@free.fr

OHE Services

28, rue Maurice Ténine
Fresnes
01 46 64 47 08
portage.repas@wanadoo.fr

Pep's Services

10, boulevard Pablo Picasso
Créteil
01 42 07 48 84
peps5@wanadoo.fr

Tonus 94

6, place de la Sapinière
Villejuif
01 56 73 91 92
tonus.94@orange.fr

Val de Brie Insertion

2, place Charles Trenet
Villiers-sur-Marne
01 49 30 11 46
val.de.brie@wanadoo.fr

Services d'entretien et de nettoyage

HEP Choisy-le-Roi
5, allée Jacques Cartier
Choisy-le-Roi
01 48 84 21 22
hep.choisyleroi@free.fr

Signalétique

Marjolaine
7, rue 8 mai 1945
Boissy-Saint-Léger
01 45 98 15 09
marjolaine.entreprise306@orange.fr

Traiteur Bio

Les Délices d'Alice
8, rue Soddy
Créteil
01 43 77 42 20
contact@lesdelicesdalice.com
www.lesdelicesdalice.com

Transport fluvial

Au fil de l'eau
43, galerie Rouget de Lisle
Choisy-le-Roi
01 48 52 22 22
contact@aufildeleau.eu
www.aufildeleau.eu

Voyage

Treize Voyages Rungis
5, rue Guillaume Colletet
Rungis
01 46 86 44 45
siege@treizevoyages.org
www.treizevoyages.org

LES STRUCTURES DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Les associations

La loi du 1^{er} juillet 1901 définit l'association comme un regroupement volontaire d'au moins deux personnes physiques ou morales. Elle laisse aux créateurs et membres de l'association la liberté de s'organiser et de modifier son mode d'organisation et de fonctionnement (vote des statuts en assemblée générale), de choisir le but de l'association, d'employer des salariés, de déclarer ou non son association à la préfecture... Une association déclarée obtient le statut de personne morale, ce qui lui donne la possibilité par exemple de recevoir des subventions. Elle se définit par son caractère non lucratif : elle peut dégager un excédent, mais il doit être réinvesti dans le développement de l'activité associative.

Une association n'est pas imposable si sa gestion est désintéressée, si elle exerce son activité sans concurrence directe pour le secteur lucratif ou si elle le fait dans des conditions différentes de celles des entreprises. Proj'aide, le service du Conseil général du Val-de-Marne, vous accompagne dans la création et l'animation de votre association.

Les sociétés coopératives et participatives

Les sociétés coopératives et participatives sont des coopératives dotées d'une gouvernance démocratique (une personne = une voix) et dont les résultats sont prioritairement affectés à la pérennité des emplois et du projet d'entreprise. Deux statuts juridiques coexistent : la société coopérative de production (scop) et la société coopérative d'intérêt collectif (scic).

Une société coopérative de production est une coopérative de forme SA ou SARL dont les salariés sont les associés majoritaires. Ils détiennent au moins 51 % du capital social et 65 % des droits de vote. Si tous les salariés ne sont pas associés, tous ont vocation à le devenir. Le dirigeant de la scop est élu par les salariés associés. Le profit se répartit équitablement entre les salariés – sous forme de participation et d'intéressement –, les salariés associés – sous forme de dividendes – et les réserves de l'entreprise.

Les scop bénéficient d'un régime fiscal particulier puisqu'elles sont exonérées de la contribution économique territoriale, qui a remplacé la taxe professionnelle, et qu'elles bénéficient d'une assiette réduite concernant l'impôt sur les sociétés.

Le gérant d'une scop, rémunéré au titre de son contrat de travail et/ou de son mandat social, relève du régime général de Sécurité sociale. À ce titre, il bénéficie de la même protection sociale que l'ensemble des salariés, notamment en termes d'assurance chômage. C'est le seul statut juridique qui apporte cette protection.

Dans une société coopérative d'intérêt collectif, les mécanismes coopératifs et participatifs sont identiques à ceux de la scop. Toutefois, les membres associés au capital sont à la fois des salariés, mais aussi des partenaires qui souhaitent s'impliquer dans le projet : clients, bénévoles, collectivités territoriales, partenaires privés... Contrairement aux scop, elles ne sont pas exonérées de la contribution économique territoriale. Pour créer votre société coopérative et participative, contactez l'Union régionale des scop (Urscop).

Le Conseil général finance une permanence de l'Urscop en Val-de-Marne.

Les coopératives d'activités et d'emploi

Constituées en scop ou scic, les coopératives d'activités et d'emploi accueillent des entrepreneurs individuels, auxquelles elles offrent un statut de salarié, un encadrement et un échange avec d'autres porteurs de projets. L'entrepreneur peut ainsi lancer son activité plus sereinement : il bénéficie d'une mutualisation du fonctionnement administratif de son entreprise, se voit proposer des formations en matière de gestion et intègre un réseau de professionnels. Le réseau Coopérer pour entreprendre fédère les coopératives d'activités et d'emploi.

Les fondations

Selon la loi du 23 juillet 1987, « la fondation est l'acte par lequel une ou plusieurs personnes physiques ou morales décident l'affectation irrévocable de biens, droits ou ressources à la réalisation d'une œuvre d'intérêt général à but non lucratif ».

Il existe deux grands types de fondations : la fondation reconnue d'utilité publique par le Conseil d'État, et la fondation d'entreprise, qui agit pour la réalisation d'une œuvre d'intérêt général.

www.fondations.org

Les mutuelles

Ce sont des personnes morales de droit privé à but non lucratif qui développent une activité d'assurance et de protection sociale au profit de leurs membres et de leurs ayants droit. Leur démarche solidaire exclut les discriminations et assure une égalité de traitement entre les adhérents.

Leur gestion est démocratique : les sociétaires élisent leurs dirigeants et interviennent ainsi dans les décisions stratégiques. Le sociétaire d'une mutuelle est à la fois assuré individuel et assureur collectif.

Les structures d'insertion par l'activité économique (SIAE)

L'insertion par l'activité économique (IAE) a pour objectif de permettre aux personnes les plus exclues du marché du travail de retrouver un emploi grâce à un parcours d'insertion adapté. Les salariés en insertion bénéficient d'un accompagnement social global et sont encadrés par des professionnels expérimentés. Les contrats proposés sont toujours à durée déterminée, car définis comme une étape avant la reprise d'un emploi de droit commun. Le Conseil général soutient financièrement et accompagne les 36 SIAE du Val-de-Marne.

Les structures d'insertion doivent être agréées en préfecture par la Direction des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE).

Le site *entreprenons-ensemble.fr* est un outil de développement des prestations et collaborations entre entreprises, acheteurs publics et SIAE en Île-de-France.

Les entreprises d'insertion

Quel que soit leur statut juridique (société anonyme, SARL, coopérative, association...), les entreprises d'insertion (EI) sont inscrites dans le champ concurrentiel et exercent leur activité aux conditions du marché, dans le respect des règles de la concurrence. Elles sont assujetties à toutes les obligations légales et fiscales des entreprises et fonctionnent comme des PME.

Les salariés signent des contrats à durée déterminée d'insertion, renouvelables deux fois au cours d'une période maximale de deux ans. Fonctionnant comme des agences d'intérim, les entreprises de travail temporaire d'insertion (ETTI) sont destinées aux personnes se trouvant en fin de parcours d'insertion. Sous statut associatif ou commercial, les ETTI mettent leurs salariés à disposition auprès d'entreprises ou de collectivités.

Les groupements d'employeurs pour l'insertion et la qualification (GEIQ) permettent aux entreprises exerçant généralement une activité dans le même secteur de mutualiser leurs moyens de recrutement et de gestion du personnel. Ils encouragent les parcours de formation et d'insertion au bénéfice de publics exclus de l'emploi. Les contrats proposés sont souvent des contrats de professionnalisation ou des contrats uniques d'insertion. Si leur statut est associatif pour garantir la non-lucrativité de leurs actions, les GEIQ sont gérés comme de véritables entreprises et soumis à tous les impôts commerciaux.

Les associations intermédiaires

L'activité des associations intermédiaires (AI) repose sur une double contractualisation : un contrat de travail (contrat à durée déterminée, dit contrat d'usage) est signé avec le salarié et un contrat de mise à disposition avec l'utilisateur ou client. Le champ d'action des AI s'étend sur de nombreux secteurs d'activité : aide à la personne, nettoyage, manutention, bâtiment second œuvre, entretien des espaces verts, aide à domicile, gardiennage d'immeuble, distribution, restauration collective...

Les ateliers et chantiers d'insertion

Les ateliers et chantiers d'insertion (ACI) salarient des personnes en parcours d'insertion socioprofessionnelle sur des activités d'utilité sociale, c'est-à-dire qui répondent à des besoins collectifs non satisfaits par le secteur marchand. Ainsi la part de commercialisation est limitée à 30 % de leur activité. Les ACI sont mis en œuvre le plus souvent par des associations, mais peuvent l'être aussi par une collectivité locale ou un organisme public.

Les personnes sont salariées pour une durée de 6 à 24 mois.

Les régies de quartier

Pouvant intervenir en tant qu'atelier et chantier d'insertion ou association intermédiaire, les associations labellisées régies de quartier constituent une forme spécifique de structure d'insertion. Elles associent au sein de leur conseil d'administration des représentants des habitants, des associations, des collectivités locales, des bailleurs sociaux et des autres acteurs du développement local.



« La démocratie nous réussit. »
Union régionale des sociétés coopératives



Vous vous sentez l'âme d'un entrepreneur, mais pas celle d'un patron ? Vous voulez développer une activité sans pour autant vous enrichir à tout prix ? Suivez la voie ouverte par ces créateurs d'activité qui choisissent de placer l'intérêt collectif, l'utilité sociale et la coopération au cœur de leur projet économique, de faire vivre une gestion démocratique et d'affecter les bénéfices éventuels au développement de leur activité.

Ces bonnes intentions ne vous dispensent pas de bien élaborer votre projet et de rechercher un modèle économique viable. Entreprendre autrement, c'est d'abord entreprendre. De nombreuses structures accompagnent les entrepreneurs sociaux dans leur parcours, les aident à financer et à pérenniser leur entreprise, les fédèrent et les conseillent dans leurs méthodes de recrutement et de management.

CRÉER ET DÉVELOPPER SON PROJET

Vous voulez vendre des produits bio ou proposer des services à domicile ? Ouvrir une librairie ou faire du conseil en management ? Avant de créer votre entreprise, il vous faut vérifier la viabilité de votre projet, choisir votre statut, trouver des financements... Rien d'insurmontable, mais il est toujours préférable d'être bien conseillé. Plusieurs organismes, financés par des fonds publics, sont là pour vous accompagner.

L'Atelier, le centre de ressources régional de l'économie sociale et solidaire

Créé par le Conseil régional d'Île-de-France, l'Atelier porte bien son nom. C'est là que s'élaborent bon nombre de projets, au cours de séances collectives ou de speed dating avec des experts et des financeurs.

L'Atelier a d'ailleurs mis en place un programme spécifique d'accompagnement à la création d'une entreprise d'économie sociale et solidaire, « Entrepreneurs du changement ». Un parcours en quatre étapes qui doit permettre de concrétiser un projet en économie sociale et solidaire grâce à des conseils d'experts, des ateliers thématiques et des outils sur-mesure. Totalement gratuit, le programme s'adresse aux porteurs de projet qui résident en Île-de-France et qui souhaitent :

- développer une activité qui a du sens pour eux et pour la planète ;
- répondre aux besoins sociaux et/ou environnementaux de leur territoire ;
- laisser libre cours à leur créativité ;
- favoriser une gouvernance basée sur des principes démocratiques ;
- constituer un réseau de partenaires inspirants.



Quel conseil donneriez-vous à un porteur de projet aujourd'hui ?

« Être ambitieux tout en privilégiant les valeurs collectives. Les structures créées doivent aussi être viables économiquement grâce à un projet bien bâti et une gestion saine. Le porteur de projet a aussi tout intérêt à utiliser la mutualisation des savoirs et savoir-faire pour une démultiplication de ses compétences. Et à se tourner vers l'Atelier qui est là pour l'épauler. »

Jean-Marc Brûlé,
président de l'Atelier.

Créer une coopérative avec l'Ursscop

Vous voulez créer une coopérative, transformer votre SARL ou reprendre les rênes de l'entreprise de votre employeur qui part en retraite ? Faites appel à l'Union régionale des sociétés coopératives (Ursscop). Les conseillers vous accompagnent dans la création de votre coopérative, vous aident à dessiner le profil de votre structure et à rédiger vos statuts, vous forment à son mode de gouvernance. Ils vous aident à établir un projet économique cohérent et viable, avec un véritable business plan, et vous mettent en relation avec les partenaires financiers de l'économie sociale et solidaire. Cet accompagnement se fait sous forme d'entretiens, d'ateliers collectifs et de formation. Une fois créées, les coopératives font partie d'un même réseau et continuent d'être suivies.



« Les coopératives sont plus résistantes que les entreprises classiques : trois ans après leur création, 80 % d'entre elles existent toujours, contre 68 % des autres entreprises. Cette solidité est due à leur mode de gouvernance, mais aussi au fait qu'elles appartiennent à un réseau qui les accompagne. »



Xavier Marga,
délégué de l'Ursscop
pour le Val-de-Marne.



« Notre scop délivre des conseils et des formations en management et en organisation d'entreprise, notamment dans le secteur de la protection sociale. À l'origine, nous étions deux salariés à exercer cette même activité dans un cabinet qui a fini par être racheté. Les nouveaux dirigeants avaient une vision uniquement financière du métier, une logique de gains à court terme, dont nous ne partagions pas les valeurs. En créant une scop, nous avons voulu garantir le pouvoir à ceux qui travaillent et ne plus risquer d'être achetés. Nous avons été épaulés par l'Urscop qui fait un travail remarquable. Les conseillers sont là pour nous aider et toujours disponibles dès que nous avons un problème. Notre scop a été créée en octobre 2010 et, depuis, nous gagnons entre 15 et 25 % de chiffre d'affaires par an. »

Stéphane Marinier,
gérant de la scop Ataraxia (Créteil).

Intégrer une coopérative d'activité et d'emploi

Être professionnellement et économiquement autonome, tout en étant juridiquement et socialement salarié d'une entreprise coopérative : c'est ce que proposent les coopératives d'activité et d'emploi (CAE). Les porteurs de projets sont rémunérés en fonction de leur chiffre d'affaires et contribuent au financement du projet commun. La coopérative leur permet de développer leur activité de manière plus sécurisée, en pouvant mutualiser les expériences et en participant aux rencontres et formations proposées. Les salariés sont aussi amenés à devenir sociétaires de la CAE et à participer ainsi au mode de gouvernance coopératif.

Certaines coopératives sont spécialisées, comme **Alter bâtir** pour les métiers du bâtiment, ou **Clara**, pour les professionnels du secteur artistique et culturel. Le réseau **Coopérer pour entreprendre** fédère les coopératives d'activités et d'emploi.

Avec 650 salariés, dont environ 110 dans le Val-de-Marne, **Coopaname** est l'une des plus importantes coopératives d'activité et d'emploi de l'Île-de-France. C'est une CAE généraliste, dont les « coopanamiens » sont tous collègues d'une entreprise partagée, unis par un projet coopératif.



« Tous les "coopanamiens" ont vocation à devenir sociétaires et sont associés aux décisions de la scop. La coopérative propose un certain nombre de biens et de services et accompagne les personnes qui souhaitent entreprendre dans un cadre coopératif. Nous sommes unis par un projet politique, celui d'une démocratie économique et de la citoyenneté. Nous redéfinissons le rapport au travail, sans liens de subordination. »

Luc Mboumba, directeur de l'antenne
Coopaname du Val-de-Marne.



« Je suis guide conférencier indépendant, mais sans le statut d'autoentrepreneur comme la plupart de mes collègues. En étant salarié par Coopaname, j'ai un contrat de travail à durée indéterminée, mais pas de hiérarchie. Je me sens plus responsable tout en restant maître de mon temps. Il y a peu de temps, j'ai acheté des parts et je suis devenu associé de la coopérative. Cette décision a énormément de sens pour moi. Cet argent contribue à pérenniser la structure et à la rendre crédible vis-à-vis des banques notamment. J'ai été accueilli généreusement par Coopaname, j'ai bénéficié de formations, je suis en contact avec de nombreux autres professionnels : je ne peux pas me contenter de bénéficier du travail des autres, je veux moi aussi participer à sa consolidation. C'est très stimulant d'explorer le monde de l'entreprise dès lors que l'on peut y mettre de l'humain. »

Alexandre Arathoon (Saint-Maur),
« coopanamiens ».



BGE ADIL

La **BGE ADIL** (Agence pour le développement de l'initiative locale) propose, depuis plus de 30 ans, de l'accompagnement, du conseil, de la formation et des études en création et développement d'activité à tous ceux qui veulent créer leur entreprise.

Son expérience dans des secteurs qui composent l'économie sociale et solidaire (associations, scop, siae...) est approfondie par l'animation du Dispositif local d'accompagnement dont elle est en charge dans le Val-de-Marne depuis 2003. Cela lui permet d'avoir une connaissance fine des enjeux du territoire, des acteurs et des problématiques rencontrées par les structures.

Le Dispositif local d'accompagnement

Le **Dispositif local d'accompagnement** (DLA) s'adresse aux structures de l'économie sociale et solidaire (scop, scic, siae...) déjà créées et ayant au moins un salarié et qui sont dans une démarche de professionnalisation, de pérennisation d'emplois, ou de développement d'activités. Quels que soient les projets de la structure ou les difficultés rencontrées, le DLA établit un diagnostic avec la structure et propose un plan d'accompagnement qui sera mené par des consultants spécialisés mandatés par le dispositif.

Dans le Val-de-Marne, le Dispositif local d'accompagnement est animé par l'association BGE ADIL.



« Notre association développe trois activités : des ateliers de hip-hop, de capoeira, de zumba, de cirque pour les adhérents, des stages en direction des structures de loisirs et un réseau départemental des cultures urbaines, que nous sommes en train de constituer. Nous comptons une centaine d'adhérents et trois permanents, salariés par le biais de contrats aidés. En 2008, 12 ans après la création de l'association, j'ai pensé qu'il fallait professionnaliser davantage notre structure. Il nous manquait des outils que j'ai trouvés à l'ADIL (Agence pour le développement et l'initiative locale). Nous avons été conseillés par des cabinets d'experts et nous avons suivi des formations en stratégie de développement, en management, en gestion, en communication... Ils nous ont appris à nous structurer et à utiliser des outils d'évaluation. Cet accompagnement est entièrement pris en charge par le Dispositif local d'accompagnement et se poursuit actuellement. »

Youssef Kabouche,
directeur de Métissage (Maisons-Alfort).

La Chambre des associations

La **Chambre des associations** propose un espace d'accueil et de documentation aux acteurs associatifs. Elle accompagne les projets associatifs de ses adhérents, leur propose des entretiens juridiques, ainsi que des formations à destination des bénévoles, dirigeants, porteurs de projet, salariés.

Adhérer au réseau IAE 94

Plus de 20 structures de l'insertion par l'activité économique du Val-de-Marne se sont regroupées fin 2013 pour créer le réseau de l'insertion par l'activité économique (**IAE 94**) par volonté de mutualiser et de travailler ensemble autour des axes prioritaires suivants : relation entreprises, formation, mutualisation de moyens, marchés publics.

Le Pôle chevillais d'économie solidaire

En partenariat avec l'ensemble des bibliothèques des villes de Chevilly-Larue, Thiais, L'Haÿ-les-Roses et Fresnes et avec l'Atelier, le centre de ressources du **Pôle chevillais d'économie solidaire** propose un fonds documentaire et un accompagnement, depuis la phase de l'émergence du projet jusqu'au compte de résultat, en passant par le plan de financement à trois ans, les prévisionnels de trésorerie et l'étude de marché.

Espace pour entreprendre

Financée entre autres par le Conseil général, l'association **Espace pour entreprendre** a pour mission d'accueillir, d'informer, de conseiller et d'accompagner les porteurs de projet de création ou reprise d'entreprise avec priorité aux projets issus des territoires ZFU et ZUS de Choisy-le-Roi, Orly, et Villeneuve-le-Roi.

Aux porteurs de projets, elle apporte des conseils, réalise une étude de viabilité du projet, aide à l'élaboration d'un *business plan*, à la recherche de financements, à la démarche commerciale ou encore au choix du statut juridique.

Les bonnes adresses

Accompagnement

BGE ADIL
siège : 1, rue Charles Fourier
Champigny-sur-Marne
3 antennes en Val-de-Marne :
Fresnes, Créteil et Sucy.
01 45 16 57 78
contact@bge-adil.eu
www.bge-adil.eu

Chambre de métiers et de l'artisanat Val-de-Marne
27, avenue Raspail
Saint-Maur-des-Fossés
01 49 76 50 16
www.cma94.fr

Chambre du commerce et de l'industrie de Paris Val-de-Marne
8, place Salvador Allende
Créteil
820 012 112
www.cci94.cciip.fr

Dispositif local d'accompagnement
1, rue Charles Fourier
Champigny-sur-Marne
01 45 16 57 78
contactdla94@bge-adil.eu
www.bge-adil.eu

Espace pour Entreprendre
32, rue Émile Zola
Choisy-le-Roi
01 48 90 81 18
www.entreprendre.asso.fr

Le Pôle d'économie solidaire Chevillais
1, avenue du Président Franklin Roosevelt
Chevilly-Larue
01 45 60 43 09
contact@lepole.com
www.lepole.com

Accompagnement / Financement

ADIE
77/79, boulevard Jean-Baptiste Oudry
Créteil
0 800 800 566
adie@adie.org
www.adie.org

Val-de-Marne Actif pour l'Initiative (VMAPI)
85-87, avenue du Général de Gaulle
Créteil
Antennes à Vincennes, Cachan et Vitry-sur-Seine
01 43 91 13 86
contact@vmapi.org
www.vmapi.org

Accompagnement-coopératives

Alter bâtir
11, rue de l'Escaut - Paris
01 42 01 89 59
contact@alter-batir.fr
www.alterbatir.fr

CAE Clara
www.cae-clara.fr

COOPANAME
1, rue de Verdun
Chevilly-Larue
Antennes à Bry-sur-Marne et Créteil
01 43 71 82 69
94@coopaname.coop
www.coopaname.coop

Coopérer pour entreprendre
www.cooperer.coop

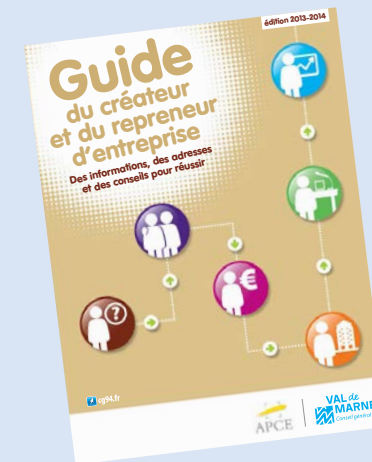
Urscop
Sur RDV les mercredis et jeudis en Val-de-Marne
01 40 87 87 00
xmarga@scop.coop
www.les-scop-idf.coop

Autres

l'Atelier : centre régional de ressources de l'ESS
8-10 impasse Boutron
Paris
01 40 38 80 89
www.atelier-idf.org

Chambre des associations
2, avenue du Maréchal Lyautey
Saint-Maur-des-Fossés
01 48 83 66 40
cda@cda-asso.com
www.cda-asso.com

Réseau IAE 94
reseauiae94@gmail.com



Le Guide du créateur et du repreneur d'entreprises, édité par le Conseil général, vous propose conseils et bonnes adresses pour créer votre activité dans l'économie sociale et solidaire.

À consulter ou à télécharger sur www.valdemarne.fr/a-votre-service/professionnels/guide-du-createur-ou-repreneur-dentreprise

FINANCER SON PROJET

« Donnons du crédit à l'emploi. »

Val-de-Marne actif pour l'initiative.

Votre projet bien défini, commence alors le parcours du combattant de tout créateur d'entreprise : trouver des financements. Entreprendre autrement, c'est doublement convaincre. Convaincre de la viabilité économique de son activité, vaincre les réticences des financeurs classiques, habitués aux retours rapides sur investissement.

Les entreprises de l'économie sociale et solidaire se développent dans un contexte méconnu des milieux financiers. Elles ne privilégient pas la rentabilité, investissent des marchés nouveaux, font preuve d'innovation, bénéficient parfois de subventions publiques aux côtés de capitaux privés.

Ces spécificités, les financeurs solidaires les connaissent. Des banques, des investisseurs, des collectivités locales, des fondations soutiennent la création et le développement d'entreprises créatrices d'emploi et de lien social.

Les banques

Rencontrer un banquier qui vous comprend facilite d'emblée le dialogue. Certaines banques sont spécialisées dans l'économie sociale et solidaire et sont susceptibles d'être plus à l'écoute de ce type d'initiative. Des organismes comme la **Caisse d'épargne** ou le **Crédit mutuel** proposent aussi des services spécifiques aux associations.

Le **Crédit coopératif** favorise le développement de toutes les entreprises dont le modèle est « entreprendre ensemble et autrement » : les coopératives, les groupements d'entrepreneurs, les mutuelles, les acteurs du logement social, de la culture, les entrepreneurs sociaux, les associations auxquels il propose des services et des produits adaptés à chaque statut et à chaque activité.



« Nous sommes nous-mêmes positionnés dans l'économie sociale et solidaire et, de ce fait, nous comprenons parfaitement le fonctionnement des coopératives ou des associations. De plus, nous privilégions une relation ternaire, avec nos clients et avec leur fédération ou groupement, comme l'Union nationale des scop qui est représentée à notre conseil d'administration. Ces relations nous permettent d'anticiper des évolutions ou des difficultés et ainsi mieux soutenir les entreprises. Nous travaillons aussi en partenariat avec d'autres opérateurs, comme l'Agence de développement économique du Val-de-Marne, Val-de-Marne actif pour l'initiative ou encore la Nouvelle économie fraternelle. Ces cofinancements permettent de soutenir tous les projets, les gros comme les petits. »

Jean-Jacques Sellen,
directeur du Crédit coopératif de Créteil.

La **Banque publique d'investissement** ou Bpifrance, créée par la loi du 31 décembre 2012 et dont le siège est à Maisons-Alfort, a notamment pour objectif de financer les organismes de l'économie sociale et solidaire. Plusieurs outils sont proposés : prêt participatif social et solidaire, fonds d'innovation sociale, apports en fonds propre, garantie bancaire, financement participatif ou crowdfunding... Ces financements sont délivrés par les banques et les opérateurs financiers.

bpifrance

Le microcrédit

L'**association pour le droit à l'initiative économique (Adie)** finance les entrepreneurs qui n'ont pas accès au crédit bancaire et plus particulièrement les chômeurs et les allocataires des minima sociaux. Elle accorde des microcrédits d'un montant plafonné à 10 000 euros et accompagne les créateurs d'entreprise dans leur projet pour assurer la pérennité de leur activité.

Les prêts à taux zéro et les cautionnements bancaires

Val-de-Marne actif pour l'initiative (VMAPI) membre des réseaux France Active et Initiative France, s'adresse aux entreprises et aux associations créatrices d'emploi. Après un diagnostic destiné à évaluer la viabilité du projet et sa faisabilité, un chargé de mission vous aide à monter votre plan de financement. Il peut ensuite vous proposer deux types d'intervention financière : des prêts à taux zéro et des garanties d'emprunt bancaire.

Ses apports financiers permettent de renforcer votre structure – financements d'études, contribution au fonds de roulement, achat de matériels ou de véhicules –, mais aussi de faciliter le tour de table financier. Les concours ou les garanties accordés aident en effet à la mobilisation des autres partenaires financiers – banques, fondations, collectivités publiques.

Depuis sa création en 1999, Val-de-Marne actif pour l'initiative a contribué à la création ou à la consolidation de plus de 3 000 emplois.



80 % des entreprises
financées par VMAPI passent
le cap des 5 ans.

Le réseau **Entreprendre Val-de-Marne** propose un accompagnement des créateurs d'entreprise à potentiel (création de plus de 10 emplois à 5 ans et plus de 70 000 € de besoin de financement), un accompagnement par des chefs d'entreprise bénévoles et un financement sous forme de prêt d'honneur à taux zéro, permettant de faire levier sur les autres financements.

Les financeurs solidaires

Créée avec le soutien du Crédit coopératif, la **Nouvelle économie fraternelle (Nef)** collecte l'épargne des particuliers pour octroyer des crédits soutenant la création et le développement d'activités professionnelles et associatives à des fins d'utilité sociale et environnementale.

La Nef a ainsi soutenu **Enfant et Nature - Naturna** (Saint-Maur), créateur et distributeur de produits biologiques et éthiques pour le marché de la puériculture et du jouet et dont les articles sont commercialisés, entre autres, par les Nouveaux Robinson ; ou encore **Thémis** (Ivry-sur-Seine) qui vend des produits cosmétiques bio issus du commerce équitable et qui a reçu une certification de l'association Max Havelaar.

Vous avez réuni des fonds, mais il vous manque le coup de pouce qui permettra à votre activité de démarrer ? Faites appel aux **Cigales**, ces clubs d'investisseurs pour une gestion alternative et locale de l'épargne solidaire. Leurs membres financent une partie du capital ou des fonds manquants et vous offrent un soutien moral et des conseils techniques. Vous restez maître de votre projet : la part des Cigales reste toujours minoritaire et le club a vocation à se retirer lorsque votre entreprise atteint son équilibre financier.

Grâce aux souscriptions de ses sociétaires, **Garrigue**, société de capital-risque solidaire, accompagne financièrement votre entreprise en création ou en développement, dès lors qu'elle place l'humain et son environnement au cœur de ses préoccupations. Ses soutiens sont toujours associés à des apports de Cigales.

Les fondations de l'économie sociale

Si les fondations font toutes partie de l'économie sociale et solidaire du fait de leur statut juridique, certaines œuvrent en particulier en faveur des structures de l'ESS. À travers de nombreux appels à projets, de concours, de prix ou de trophées... Grâce à l'action de ces fondations, ce sont plusieurs millions d'euros qui financent chaque année dans l'économie sociale et solidaire les projets générateurs d'innovation sociale, les initiatives originales et exemplaires se distinguant dans divers domaines et bien d'autres actions.

L'association **Confluences** a ainsi bénéficié en 2013 pour la création d'un chantier d'insertion d'entretien des espaces naturels, d'une subvention de 15 000 € de la fondation **FAPE EDF**. Cette dotation, issue du fonds de dotation des salariés et retraités d'EDF qui soutient des projets de l'insertion par l'activité économique, a permis à Confluences d'acquiescer un véhicule, indispensable au démarrage de ses activités.

Constitué en coopérative – l'une des plus importantes du pays –, le Groupe Chèque déjeuner soutient les porteurs de projet qui œuvrent dans le champ de la création d'emplois durables et pour l'innovation sociale.

Sa fondation contribue au financement des projets collectifs d'associations, de coopératives, de mutuelles, d'entreprises d'insertion, qui considèrent qu'économique et social vont de pair et qui s'inscrivent dans une autre façon d'entreprendre, plus humaine, plus durable et plus respectueuse de l'environnement. Elle a par exemple soutenu, en Val-de-Marne, l'association **ARES services** pour un montant de 5 000 € en 2011.



« La fondation Groupe Chèque Déjeuner pour la création d'emploi et l'innovation sociale, créée sous l'égide de la Fondation de France, a pour vocation de lutter contre toutes les formes d'exclusion en soutenant des actions collectives concrètes créatrices d'emplois dans les champs de l'insertion, du commerce équitable, de l'énergie durable, du handicap, ou encore de la citoyenneté. Elle a pour ambition, à son échelle, de dépasser la simple assistance, pour favoriser la création d'activités et d'emplois durables, utiles, où chacun pourra enfin trouver sa place dans la société. »

Jean-Philippe Poulnot,
président de la **fondation Groupe Chèque déjeuner**.

Le mécénat

Les associations reconnues d'utilité publique et les organismes d'intérêt général peuvent faire appel au mécénat d'entreprise.

Ce soutien peut prendre la forme d'un don financier, de produits, de technologie ou d'un apport de compétences. À travers l'organisation de ses chantiers solidaires, la scop **Ça me regarde** organise par exemple des actions de mécénat en faveur d'associations. Une association, **Admical**, rassemble et représente tous les acteurs du mécénat et notamment les fondations.

Les plates-formes de financement participatif

Le crowdfunding est un principe de financement participatif des projets. Des sites Internet vous mettent en relation avec des contributeurs décidés à vous soutenir financièrement par le don, le prêt ou l'investissement. Certaines plates-formes de financement participatif sont spécialisées dans l'économie sociale et solidaire : **Babeldoor**, **Bulbintown**, **Ethik-angels**, **Helloasso**...

L'association d'insertion Ateliers sans frontières (Bonneuil) recourt ainsi au crowdfunding pour consolider ses financements.

L'association **Financement participatif France** s'est donné pour objectif de faire progresser le financement des projets (entreprises, culturels, solidaires et sociaux, ...) par les citoyens.

Quant à la plate-forme **Babyloan**, elle permet aux internautes, non pas de donner ou d'investir, mais de prêter de l'argent à des micro-entrepreneurs. Le prêt minimum est de 20 €, permet à l'entrepreneur de développer son activité et de rembourser les internautes. Jusqu'ici, plus de 5 millions d'euros ont été prêtés, permettant d'aider près de 13 000 entrepreneurs.

Les bonnes adresses

Banque

BpiFrance
www.bpifrance.fr

Caisse d'épargne
www.caisse-epargne.fr

Crédit coopératif
www.credit-cooperatif.coop

Crédit mutuel
creditmutuel.fr

Microcrédit

ADIE
77/79 Boulevard
Jean-Baptiste Oudry
Créteil
0 800 800 566
adie@adie.org
www.adie.org

Prêt taux zéro / cautionnement

**Val-de-Marne Actif pour
l'Initiative (VMAPI)**
85-87, avenue du
Général de Gaulle
Créteil
Antennes à Vincennes,
Cachan et Vitry-sur-Seine
01 43 91 13 86
contact@vmapi.org
www.vmapi.org

Réseau entreprendre

33, avenue Pierre Brossolette
Créteil
01 70 08 63 11
www.reseau-entreprendre-val-de-marne.fr

Financement solidaire

Cigales du Val-de-Marne
www.cigales-idf.asso.fr

Garrigue
www.garrigue.net

**Nouvelle économie
fraternelle**
www.lanef.com

Financement participatif

**Financement participatif
France**
financeparticipative.org

Sites spécialisés
www.babyloan.org
www.babeldoor.com
www.bulbington.com
www.ethik-angels.org
www.helloasso.com

Mécénat - Fondation

Admical
www.admical.org

Ça me regarde
22, avenue de
Neuilly-Plaisance
Le Perreux-sur-Marne
06 89 26 90 93
contact.cameregarde@gmail.com
www.cameregarde.com

**Fondation Agir pour
l'emploi EDF (FAPE EDF)**
www.fape-edf.fr

Fondation Crédit coopératif
www.credit-cooperatif.coop/fondation

**Fondation Groupe Chèque
déjeuner**
www.fondation-groupe-cheque-dejeuner.com

Fondation Macif
www.fondation-macif.org

Pro Bono lab
www.probonolab.org

RECRUTER ET MANAGER

Etre employeur ne s'improvise pas : dirigeant associatif ou entrepreneur social, vous n'êtes pas toujours familier des techniques de recrutement et de management. Des organismes publics ou privés vous aident à recruter et à optimiser les compétences de votre personnel : formations, validation des acquis de compétences, bilans de compétences... autant d'atouts stratégiques qu'il convient de bien maîtriser pour le bien-être des salariés comme de leurs employeurs.

Bien gérer ses ressources humaines

Créée en 2002, l'association **Ressources Solidaires** est devenue une référence en matière d'emploi dans le secteur de l'économie sociale et solidaire. Elle gère un portail de recrutement et des ressources documentaires pour les employeurs.

Mozaïk RH est le premier cabinet de recrutement et de conseil en ressources humaines, à but non lucratif, spécialisé dans la promotion de l'égalité des chances et de la diversité. Il valorise les candidatures des jeunes diplômés susceptibles d'être discriminés, notamment du fait de leurs origines sociales ou culturelles. Mozaïk RH accompagne également les entreprises dans leur gestion des ressources humaines, en proposant des missions de conseil.

Le Conseil général peut aussi accompagner les entreprises désireuses de recruter en insertion des personnes en grande difficulté, avec l'objectif de réunir des conditions favorables à un recrutement réussi, du point de vue du nouveau salarié comme de celui de l'entreprise.

À ce titre, il peut aider à la présélection des candidats, les mettre en relation avec l'entreprise et suivre le nouveau salarié dans sa réinsertion professionnelle.

Les structures de l'économie sociale et solidaire peuvent par ailleurs prétendre à certains dispositifs conçus par l'État pour soutenir l'emploi, les « contrats aidés ». Il s'agit du contrat unique d'insertion (CUI), des contrats d'emploi d'avenir et du contrat de génération. **Le Conseil régional d'Île-de-France** promeut également l'emploi pérenne à travers son soutien à la création d'emplois-tremplin.

Recrutement, réglementation, intégration, formation et développement des compétences, organisation du travail, gestion, anticipation des difficultés... de nombreuses structures en Val-de-Marne répondent à toutes vos questions : **plates-formes RH**, **relais RH**, **maisons de l'emploi**... Financés par les pouvoirs publics, ces organismes conseillent gratuitement les entreprises et tout particulièrement celles qui comptent moins de 20 salariés.

Uniformation est le principal interlocuteur des entreprises de l'économie sociale et solidaire en matière de formation. Organisme paritaire collecteur agréé (OPCA), il collecte à ce titre les contributions des entreprises à la formation professionnelle et gère tous les dispositifs de financement des actions de formation. Il apporte également des conseils pour aider les entreprises à définir leurs besoins et à élaborer leurs plans de formation.

La scop **Ça me regarde** propose une autre forme de management pour renforcer la cohésion des salariés. Elle organise, à destination des entreprises, des séminaires solidaires au cours desquels les salariés développent l'esprit d'équipe et s'impliquent bénévolement en faveur d'un projet associatif.

Les bonnes adresses

Recrutement- Gestion des ressources humaines

Ataraxia
10, chemin
du Bras du Chapitre
Créteil
01 41 78 88 59
www.ataraxia.coop

BGE ADIL
siège : 1, rue Charles Fourier
Champigny-sur-Marne
3 antennes en Val-de-Marne :
Fresnes, Créteil et Sucy.
01 45 16 57 78
contact@bge-adil.eu
www.bge-adil.eu

Ça me regarde
22, avenue de
Neuilly-Plaisance
Le Perreux-sur-Marne
06 89 26 90 93
contact.camerregarde@gmail.com
www.camerregarde.com

**Conseil général
du Val-de-Marne**
Délégation générale
à l'emploi et l'insertion
Créteil
01 49 56 53 32
www.valdemarne.fr

**Comité du bassin d'emploi
du Sud Val-de-Marne (CBE)**
Plate-forme RH
Val Sud RH
12, rue du séminaire
Rungis
01 41 80 81 44
b.jouannaud@cbe-sud94.org
www.cbe-sud94.org

**Maison de l'emploi
et des entreprises
des bords de Marne**
Réflexe RH
5-9, rue Anquetil
Nogent-sur-Marne
06 27 23 40 39
conseil@reflexerh.info
www.maisonemploi.info

Mozaïk RH
www.mozaikrh.com

**Plate-forme RH
Val de Bièvre**
La fabrique
11-13, avenue de la Division
Leclerc
Cachan
01 49 84 85 85
plate-forme.rh@agglo-valdebievre.fr
www.agglo-valdebievre.fr

Ressources solidaires
www.ressources-solidaires.org

Uniformation
www.uniformation.fr

Contrats aidés

**Conseil régional
d'Île-de-France**
55, boulevard des Invalides
Paris
01 53 85 53 85
contact-ess@iledefrance.fr
www.iledefrance.fr

Contrats aidés
www.servicepublic.fr

Contrat de génération
www.travail-emploi.gouv.fr/
contrat-de-generation

Emplois d'avenir
www.lesemploisdavenir.gouv.fr

Emplois-tremplin
www.iledefrance.fr

SE FAIRE REPRÉSENTER

P

Progressivement, l'économie sociale et solidaire est amenée à se structurer et s'organiser. C'est ainsi que sont nées des instances représentatives pour les acteurs et les collectivités qui la promeuvent, ainsi qu'un groupe de réflexion dédié à la promotion de cette économie.

Des instances représentatives

La **Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire** (CRESS IDF) est une association représentative de l'ensemble des entreprises de l'économie sociale et solidaire en Île-de-France. Elle est l'interlocuteur privilégié des pouvoirs publics, notamment du Conseil régional et des services déconcentrés de l'État, pour le développement et l'évaluation de toutes les politiques publiques territoriales qui concernent l'économie sociale et solidaire.

L'**Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire** (Udes) regroupe 25 groupements et syndicats d'employeurs (associations, mutuelles, coopératives) et 14 branches professionnelles. Représentant plus de 65 000 entreprises employant plus d'1 million de salariés, l'Udes est la seule organisation multiprofessionnelle de l'économie sociale et solidaire. Elle propose un portail d'offres d'emploi, forme les employeurs et les représente dans les instances paritaires.

L'Udes est membre de l'association des employeurs de l'économie sociale qui présente des listes aux élections prud'homales dans la section activités diverses.

D'autres syndicats professionnels représentent des entreprises relevant de champs spécifiques : le **Groupement des entreprises mutuelles d'assurance** (Gema) et l'**Union des fédérations et syndicats nationaux d'employeurs sans but lucratif du secteur sanitaire, médico-social et social** (Unifed).

Le **Mouvement des entrepreneurs sociaux** (Mouves) est une association d'entrepreneurs sociaux, mais aussi de porteurs de projets et de partenaires (professionnels, universitaires, financeurs) qui souhaitent participer activement au développement de l'entrepreneuriat social.

Un cercle de réflexion sur l'ESS

Le **labo de l'ESS** est un Think Tank (cercle de réflexion) destiné à faire connaître – et reconnaître – une économie plus respectueuse de l'être humain et de son environnement à travers échanges, réflexions et actions notamment sur les circuits courts ou encore les circuits financiers solidaires.

Les bonnes adresses

Représentation des structures ESS

Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire
www.cressidf.org

Groupement des entreprises mutuelles d'assurance
www.gema.fr

Mouvement des entrepreneurs sociaux
www.mouves.org

Unifed
47, rue Eugène Oudiné
Paris
01 45 83 92 35

Union des employeurs de l'économie sociale
www.udes.fr

Réflexion

Le Labo de l'ESS
<http://www.lelabo-ess.org>

LE RÔLE DES COLLECTIVITÉS LOCALES

Les collectivités territoriales apportent un soutien très important au secteur de l'économie sociale et solidaire, créateur d'emplois pérennes et non délocalisables, facteur de cohésion sociale et économiquement vertueux.

Tout près de chez vous

De nombreuses mairies et communautés d'agglomération du Val-de-Marne accompagnent les porteurs de projet et acteurs de l'économie sociale et solidaire. Parmi elles, les villes de **Fontenay-sous-Bois** et **Chevilly-Larue**, ainsi que la **Communauté d'agglomération du Val-de-Bièvre** sont particulièrement actives en la matière. La **Communauté d'agglomération Plaine centrale** (Créteil, Alfortville, Limeil-Brévannes), anime un réseau d'entrepreneurs de l'économie sociale et solidaire, met en relation les porteurs de projet et les opérateurs d'accompagnement et soutient financièrement les structures par le biais d'appels à projets.

Une action régionale forte

Le **Conseil régional d'Île-de-France** déploie toute une série d'aides pour financer des études de faisabilité, favoriser l'émergence et la consolidation d'entreprises sociales innovantes (concours CréaRIF), soutenir les structures d'insertion par l'activité économique, encourager les associations et coopératives portant un projet de couveuse ou de CAE, la création ou la reprise d'une coopérative... La Région contribue au financement des emplois-tremplin et alimente Equisol, un fonds de capital investissement solidaire. Enfin, elle propose régulièrement des appels à projets auxquels les acteurs de l'économie sociale et solidaire peuvent prétendre.

Un groupement de collectivités engagées

Le Réseau des collectivités territoriales pour une économie solidaire (RTES) regroupe des collectivités locales engagées dans le soutien à l'économie sociale et solidaire et a vocation à promouvoir les initiatives locales, les valoriser auprès des institutions nationales et européennes, rechercher les conditions d'amélioration des politiques mises en œuvre, favoriser le transfert des bonnes pratiques. <http://rtes.fr>

Collectivités possédant un service dédié à l'économie sociale et solidaire ou un élu délégué à l'ESS

Conseil régional d'Île-de-France

55, boulevard des Invalides
Paris
01 53 85 53 85
contact-ess@iledefrance.fr
www.iledefrance/competence/economie-sociale-solidaire

Communauté d'agglomération Plaine centrale

Europarc
14, rue Le Corbusier
Créteil
01 41 94 30 00
www.ess-plainecentrale94.fr

Communauté d'agglomération de Val-de-Bièvre

7/9, avenue François-Vincent Raspail
Arcueil
01 55 01 03 03
www.agglo-valdebievre.fr

Ville d'Alfortville

Place François Mitterrand
Alfortville
01 58 73 29 00
www.alfortville.fr

Ville d'Arcueil

10, avenue Paul-Doumer
Arcueil
01 46 15 08 80
www.arcueil.fr

Ville de Bonneuil-sur-Marne

7, rue d'Estienne d'Orves
Bonneuil-sur-Marne
01 45 13 88 00
www.ville-bonneuil.fr

Ville de Champigny-sur-Marne

14, rue Louis Talamoni
Champigny-sur-Marne
01 45 16 40 00
www.champigny94.fr

Ville de Chevilly-Larue

86, avenue du Général de Gaulle
Chevilly-Larue
01 45 60 18 00
www.ville-chevilly-larue.fr

Ville de Fontenay-sous-Bois

4, esplanade Louis Bayeurte
Fontenay-sous-Bois
01 49 74 74 74
www.fontenay-sous-bois.fr

Ville de Fresnes

1, place Pierre-et-Marie-Curie
Fresnes
01 49 84 56 56
www.fresnes94.fr

Ville de Gentilly

14, place Henri Barbusse
Gentilly
01 47 40 58 58
www.gentilly.fr

Ville du Kremlin-Bicêtre

Place Jean Jaurès
Le Kremlin-Bicêtre
01 45 15 55 55
www.kremlinbicetre.fr

Ville de Villejuif

2, esplanade Pierre-Yves Cosnier
Villejuif
01 45 59 20 00
www.ville-villejuif.fr

Ville de Vitry-sur-Seine

2, avenue Youri Gagarine
Vitry-sur-Seine
01 46 82 80 00
www.vitry94.fr

LES INITIATIVES DU DÉPARTEMENT

Le **Conseil général du Val-de-Marne** accompagne depuis plusieurs années l'économie sociale et solidaire. Trois interventions sont développées : soutien aux dynamiques territoriales, soutien à l'entrepreneuriat social et valorisation du secteur. En lien avec les acteurs, le Département contribue également à la structuration d'une dynamique de réseau.



Soutenir les dynamiques des territoires

Des projets innovants, en lien avec les habitants et les acteurs du territoire sont mis en œuvre à la **Pierre-Fitte** à Villeneuve-le-Roi (développement d'un lieu de vie sociale et de mixité, implantation d'activités économiques sociales et solidaires), à la **Plaine des Bordes** à Chennevières-sur-Marne (co-construction du pôle d'économie sociale et solidaire) et à la **Plaine de Montjean** à Rungis et Fresnes (développement d'un pôle agricole solidaire de proximité).

Soutenir les acteurs de l'ESS et leurs projets

Un soutien direct permet aux structures val-de-marnaises de développer leurs projets et activités. Il se traduit notamment par le versement de subventions accordées toute l'année aux actions menées et par un appel à projets organisé chaque année. Cinq projets ont ainsi fait l'objet d'un financement en 2013. **La Ferme du Parc des meuniers**, à Villeneuve-le-Roi, a pu ainsi développer ses activités par l'achat, entre autres d'un four à pain. Le Groupement de coopération sociale et médico-social **Bien vieillir**, à Saint-Maur a, grâce à la dotation du Conseil général, développé les outils de mutualisation des activités de ses différents membres



Trois lauréats de l'appel à projets de 2012 : l'association *Approche*, la scop *Bulles de vie*, et la régie de quartier de Limeil-Brevannes *Services Plus*, autour de **Christian Hervy**, conseiller général délégué à l'économie sociale et solidaire.

acteurs de l'aide à domicile. **Val-Bio Île-de-France**, à Choisy-le-Roi, a pu développer les activités de son chantier d'insertion de logistique et livraison de paniers bio, en lien avec de nouveaux partenaires.

La dotation de 12 000 euros à la SCOP **MCII** à Vitry a permis à cette toute jeune structure de finaliser la mise en œuvre d'un projet à la fois innovant, solidaire, écologique et international : la fabrication de gants de toilette à partir d'une courge africaine, le luffa, dans le cadre d'un atelier de couture en chantier d'insertion.



Confluences chantier d'insertion (Arcueil) est une toute jeune structure, créée en août 2013 par des professionnels de l'insertion. Elle se spécialise dans l'entretien et l'aménagement d'espaces naturels, en réhabilitant un escalier dans un chemin de randonnée à Champigny ou en aménageant les berges de la Marne. L'association prévoit aussi d'ouvrir une activité de recyclage des déchets alimentaires et végétaux dans le Val de Bièvre. Elle emploie 8 salariés en insertion, qui valident, le temps de leur contrat d'un an, un CAP entretien de l'espace rural, avec des modules paysagers consacrés à la tonte et à la taille. Lauréate de l'appel à projet du Conseil général du Val-de-Marne, l'association a reçu 18 000 euros qui lui ont servi à acheter les outils et les équipements de sécurité. « Cette aide est le témoignage d'une grande confiance et nous encourage dans nos débuts », souligne Saja Harfouche, administratrice.



Équi'val 2013, présentation du projet de ressourcerie par l'association RIP (Résister, Insister, Persister).

Valoriser l'économie sociale et solidaire

La valorisation du secteur se traduit enfin par l'organisation de rencontres, comme celle d'Équi'val, ouverte aux professionnels, aux entrepreneurs et au grand public, ou encore les speed dating, qui réunissent porteurs de projets et conseillers en création et financement d'entreprises.

Le Conseil général est par ailleurs très attaché à la sensibilisation auprès de tous les Val-de-Marnais, des valeurs portées par l'économie sociale et solidaire, des liens humains et de la solidarité qu'elle génère sur le territoire, et du très fort potentiel économique des nombreux acteurs val-de-marnais.

Contribuer à la création du réseau des acteurs de l'ESS

Enfin, le Département accompagne les acteurs de l'économie sociale et solidaire, dans la création et la structuration du réseau **ESSaimons en Val-de-Marne !**

Conseil général du Val-de-Marne
 Direction du développement économique et de l'emploi
 Immeuble Le Corbusier, 1, rue Le Corbusier
 Créteil
 01 79 86 14 07
contact.ess@valdemarne.fr
www.valdemarne.fr

ESSaimons en Val-de-Marne !

Découvrez le réseau des acteurs de l'économie sociale et solidaire en Val-de-Marne qui fait l'objet d'un lancement officiel en 2014.

Au programme : ateliers thématiques d'échanges de bonnes pratiques et de co-construction de projets entre professionnels de l'économie sociale et solidaire autour de problématiques rencontrées sur le terrain, rencontres-débats avec des chercheurs, des spécialistes pour réfléchir ensemble aux enjeux de l'économie sociale et solidaire aujourd'hui et demain, actions de sensibilisation auprès des entreprises de l'économie classique et du grand public...

Début 2015, un annuaire en ligne de toutes les bonnes adresses en Val-de-Marne et un site internet valorisant les initiatives locales seront disponibles sur www.essaimons.valdemarne.fr

Pour contribuer à la création du réseau **ESSaimons en Val-de-Marne !**, participer à ses actions et apparaître dans l'annuaire en ligne, tous les acteurs de l'économie sociale et solidaire du département peuvent contacter la Direction du développement économique et de l'emploi du Conseil général, au 01 79 86 74 07 ou à l'adresse de contact : contact.ess@valdemarne.fr

Le Conseil général remercie toutes les personnes qui ont accepté de témoigner et d'être photographiées pour la réalisation de ce guide pratique. Cette première édition n'est pas exhaustive et peut contenir des erreurs. Les structures de l'économie sociale et solidaire du Val-de-Marne qui le souhaitent peuvent se faire connaître auprès du Conseil général, afin d'être recensées dans une édition ultérieure et dans l'annuaire en ligne, en cours de création.

Illustrations : Stéphane Assad – Crédits photos : Jean-Luc Rioult (p. 2), Alain Bachelier (pp. 3, 51, 104), Célia Pernot (pp. 9, 10, 11, 12, 15, 16, 18, 19, 24, 28, 29, 31, 33, 35, 39, 53, 55, 64, 65, 67, 72, 83, 85), Alex Bonnemaïson (p. 20), Jean Moulin (p. 25), Christian Petit (p. 26), David Merle (p. 54), Michel Aumercier (p. 62), Sidane Ndiaye (p. 86) Julien Paisley (p. 105, 106), Michael Lumbroso (p. 105).

Vous vous demandez comment faire vivre l'économie locale loin des paradis fiscaux ?

Vous souhaitez vous engager pour des projets utiles et soutenir ceux qui y contribuent déjà ?

Vous vous interrogez sur l'utilité de votre travail pour la société ?

Vous envisagez de créer une entreprise qui fait passer le « vivre ensemble » avant le profit individuel ?

Ce guide est fait pour vous !

Vous y trouverez comment faire évoluer facilement vos habitudes du quotidien en vous tournant vers une économie humaine et une consommation responsable dans des domaines aussi variés que l'alimentation, la garde d'enfants, la santé, la finance, le travail ou encore la création d'activité.



3994

Coût d'un appel
local depuis
un poste fixe



valdemarne.fr

Conseil général du Val-de-Marne

Direction du développement économique et de l'emploi

Direction de la communication